

DÈCÈS DE MOHAMED ALI HAROUN,
MOUDJAHID ET ANCIEN MEMBRE DU
HAUT COMITÉ D'ETAT
**CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

"C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun, un des premiers militants et responsables de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), où il a assumé diverses fonctions liées aux aspects politiques et médiatiques, parallèlement à son engagement dans l'action diplomatique et dans le financement de la glorieuse Révolution de libération", lit-on dans le message de condoléances.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 14 Joumada El Ouela 1448 - 25 Octobre 2026 - N° 1416 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

81^E ANNIVERSAIRE DE L'ONU
**ANTONIO GUTERRES
APPELLE À RENOUER
AVEC LES IDÉAUX
FONDATEURS FACE À
UN MONDE
FRACTURÉ**



À l'occasion de son 81^e anniversaire, célébré le 24 octobre, l'Organisation des Nations unies fait face à un constat d'urgence implacable dressé par son Secrétaire général, Antonio Guterres, qui a lancé un appel aux États membres pour réaffirmer leur attachement indéfectible au multilatéralisme, au droit international et aux idéaux fondateurs de cette organisation.

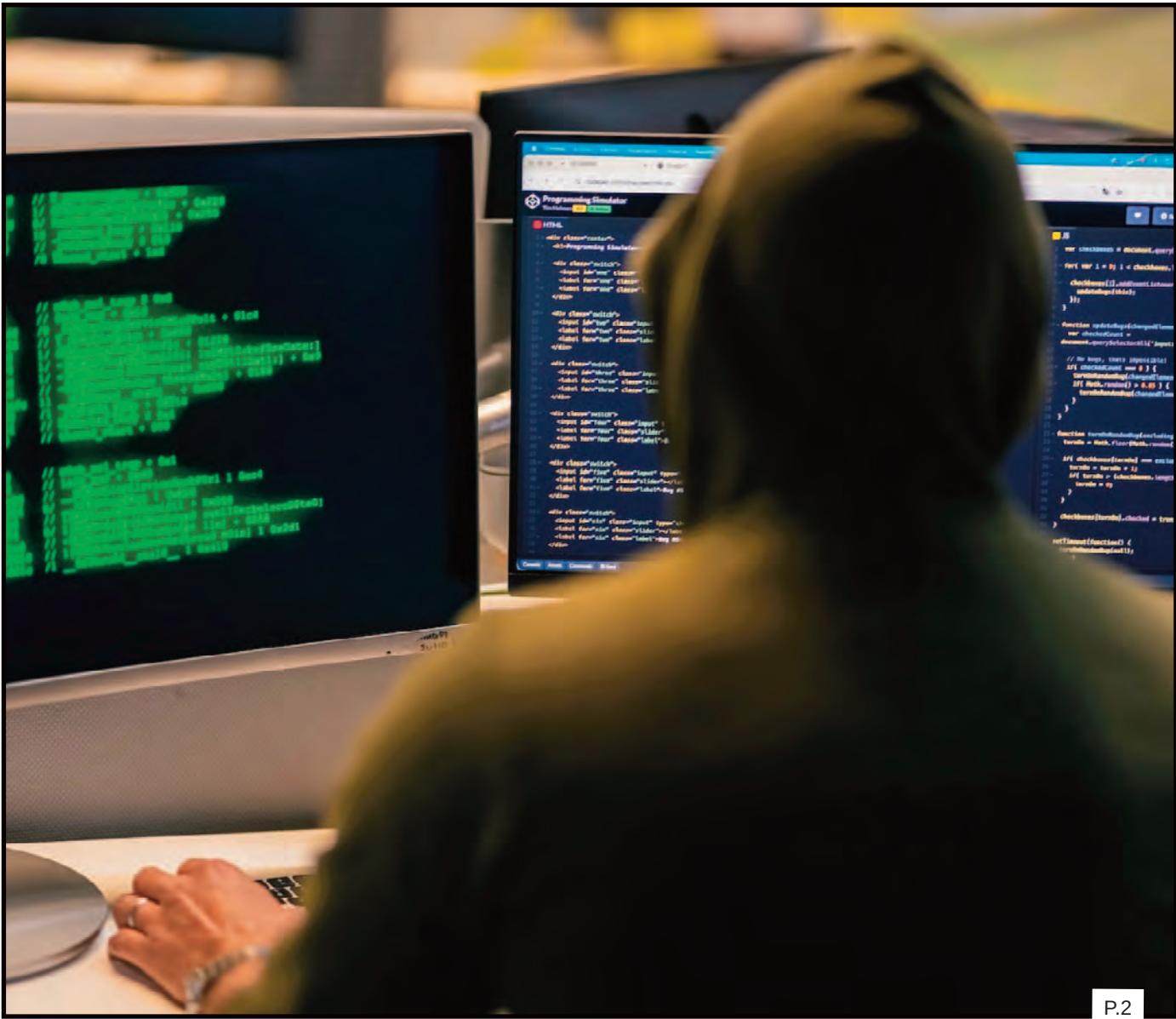
P.7

MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION
**LA CNR LANCE LE
PROJET DU GUICHET
NUMÉRIQUE
UNIQUE**

La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé le projet du guichet numérique unique, visant à renforcer l'accompagnement sur le terrain des retraités et des ayants droit dans l'utilisation des services numériques, indique jeudi un communiqué de la Caisse.

P.2

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ
**LE MINISTÈRE DE LA POSTE
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
MOBILISE LES CITOYENS**



P.2

Une opération de prévention contre les fraudes et les pièges sur internet sera inaugurée ce dimanche par le ministère de la Poste et des Télécommunications, avec le concours de divers acteurs, selon un communiqué publié samedi par le département ministériel. Cette initiative, qui s'étendra jusqu'au 30 octobre prochain, a pour objectif d'accroître la prudence des usagers face à ce fléau.

PLF 2027/MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL
**SOUTENIR LES PRIX ET LE POUVOIR D'ACHAT EN CONSÉCRATION DU CARACTÈRE
SOCIAL DE L'ETAT**

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a fait savoir que le projet de loi de finances (PLF) 2027 a consacré un budget important au secteur et prévoit une batterie de mesures pour soutenir les prix des produits de base en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, en consécration du caractère social de l'Etat.

P.4

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

LE MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILISE LES CITOYENS

Une opération de prévention contre les fraudes et les pièges sur internet sera inaugurée ce dimanche par le ministère de la Poste et des Télécommunications, avec le concours de divers acteurs, selon un communiqué publié samedi par le département ministériel. Cette initiative, qui s'étendra jusqu'au 30 octobre prochain, a pour objectif d'accroître la prudence des usagers face à ce fléau.

Par Ali Boudefel

À travers un message vidéo dédié à cette action, le ministère alerte sur les dangers de la divulgation de données privées en ligne, en soulignant la nécessité d'éviter de cliquer sur des liens douteux incitant les internautes à fournir leurs informations personnelles.

Le ministère rappelle à ce propos que les services postaux et les établissements bancaires "ne sollicitent jamais les citoyens pour qu'ils transmettent leurs données personnelles par SMS, d'où l'importance de faire preuve d'une grande prudence avant de cliquer sur de tels liens douteux".

Pour prévenir les risques de fraude et d'escroquerie en ligne, le ministère insiste sur "l'obligation de

contrôler minutieusement l'adresse de l'expéditeur, de déceler les fautes de langue éventuelles, d'éviter de cliquer sur des liens douteux et de ne pas renseigner de données personnelles sur des sites non officiels", en rappelant que "le compte personnel appartient à son détenteur, qui ne doit en aucun cas transmettre son code d'accès à un tiers".

Le ministère a aussi souligné, dans son communiqué, la nécessité

de respecter plusieurs mesures de prévention, notamment "la mise à jour régulière des logiciels de sécurité, l'emploi de mots de passe solides, l'activation de la double authentification et la vérification de la légitimité des demandes auprès des institutions concernées via leurs numéros officiels".

A.B

RENCONTRE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LOTFI BOUDJEMAA REÇOIT LE PRÉSIDENT DE L'UNOA ET
LES BÂTONNIERS DES ORDRES RÉGIONAUX

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a reçu, samedi, le président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), Abdellah Hamoud, accompagné des bâtonniers des ordres régionaux, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie effectuée par les bâtonniers à l'occasion de la réunion du Conseil de l'UNOA.

Dans ce cadre, le ministre a félicité M. Hamoud pour son élection à la tête de l'UNOA, soulignant "l'importance capitale de la coordination entre les instances judiciaires et la défense au service de l'intérêt général, pour une justice de qualité", précise le communiqué.

Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur plusieurs questions liées aux affaires de la défense. Il a, à cet égard, été décidé d'organiser une réunion de travail dans les prochaines semaines.

Par la même occasion, la Fatiha du Saint Coran a été récitée à la mémoire du moudjahid, avocat et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans.

RA

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ

BADAoui SUPERVISE
L'INAUGURATION DE PLUSIEURS
STRUCTURES SÉCURITAIRES

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé samedi, dans la wilaya de Boumerdès, l'inauguration d'un certain nombre de structures policières visant à renforcer les capacités en matière de sécurité et à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens.

Lors d'une visite de travail qui l'a conduit dans la wilaya, M. Badaoui, accompagné du wali de Boumerdes, Amine Benmalek, a inauguré deux sièges de sûreté urbaine extérieure dans les localités de Merzouga et Ben Turkia, relevant de la commune de Boudouaou, ainsi qu'un cêlibatorium au sein de la sûreté urbaine extérieure de la commune d'Ouled Hedadj.

Selon la fiche technique du projet, la réalisation du siège de sûreté urbaine extérieure de Merzouga a bénéficié d'une enveloppe financière estimée à 44 millions de DA, et les tra-

vaux ont duré 24 mois.

Cette structure comprend 12 bureaux et toutes les installations nécessaires pour faciliter les conditions de travail des agents de police, améliorer l'accueil des citoyens et optimiser les services qui leur sont fournis.

De même, une enveloppe financière de 100 millions de DA a été allouée au siège de la sûreté urbaine extérieure de Ben Turkia, qui a été réalisé en 23 mois et équipé de tous les moyens et installations nécessaires à ce type de structures sécuritaires.

Quant au cêlibatorium relevant de la sûreté urbaine extérieure de la commune d'Ouled Hedadj, il a été réalisé sur une superficie de 2.000 m2 et peut accueillir 64 lits. Selon la fiche technique du projet, son coût de réalisation s'est élevé à 75 millions de DA et les travaux ont duré 19 mois.

RA

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

VASTE OPÉRATION DE BOISEMENT
ET MISE EN SERVICE DE TROIS
FORAGES ARTÉSIENS À TIMIMOUN

La célébration de la Journée nationale de l'arbre, coïncidant avec le 25 octobre de chaque année, a été marquée, samedi à Timimoun, par le lancement d'une large campagne de boisement au titre de la saison 2026/2027, ainsi que la mise en service de trois forages artésiens.

Organisée sous la supervision des autorités locales au niveau de la daïra d'Aougrou, cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur des forêts visant à renforcer le couvert végétal à travers la plantation d'essences adaptées aux spécificités climatiques des régions sahariennes, a précisé le conservateur des forêts, Abdelhafid Zenagui.

L'initiative contribue également aux efforts de lutte contre la désertification, de préservation de la biodiversité et de réhabilitation des écosystèmes, a-t-il ajouté.

Cette campagne de boisement a mobilisé de nombreux bénévoles, dont des représentants d'associations et d'institutions publiques, avec la participation d'éléments de l'Armée nationale popu-

laire (ANP), de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale (SN) et de la Protection civile (PC), illustrant ainsi l'engagement des différents acteurs en faveur de la protection de l'environnement.

Intervenant à cette occasion, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a souligné la nécessité de d'intensifier les opérations de boisement et des actions de sensibilisation environnementale, notamment auprès des jeunes, afin de consolider la culture de préservation du milieu naturel et de promouvoir les comportements éco-responsables.

Il a en outre mis avant l'importance d'encourager les initiatives citoyennes et le bénévolat pour contribuer à l'extension des espaces vert.

Le même responsable a, par ailleurs, salué les efforts consentis par l'Etat, en ce qui concerne la réalisation de grands projets de boisement destinés à restaurer les écosystèmes, à préserver la biodiversité et à lutter contre le la désertification.

RA

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

LA CNR LANCE LE PROJET DU GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE

La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé le projet du guichet numérique unique, visant à renforcer l'accompagnement sur le terrain des retraités et des ayants droit dans l'utilisation des services numériques, indique jeudi un communiqué de la Caisse.

Appelé "Takaoudi All in One", ce projet a été annoncé lors de la rencontre nationale des chargés de communication des agences locales de la CNR, tenue mercredi.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a précisé que ce dispositif permettra d'"améliorer la qualité du service public à travers la mise en place d'un guichet numérique unique au niveau de chaque agence locale, sous une identité visuelle unifiée, où le chargé de communication assurera l'accompa-

gnement pas à pas des retraités", soulignant que "la réussite de la transformation numérique ne se mesure pas uniquement au nombre de prestations disponibles, mais également à la capacité des bénéficiaires à les utiliser avec aisance, autonomie et à distance".

Ce guichet numérique unique a pour rôle d'accueillir les retraités et les ayants droit, d'identifier leurs besoins et de les orienter vers les solutions numériques adéquates, outre leur prêter assistance pour le téléchargement de l'application "Takaoudi" et la création de leurs comptes, de manière à simplifier les démarches, leur éviter les déplacements et contribuer à désengorger les agences locales.

M. Adrar a souligné que le lancement de ce guichet, qui constitue "une étape concrète vers la

consolidation du concept de service public numérique de proximité", vise à "combiner offre de services numériques et accompagnement humain, garantissant un accès facile et permettant d'en bénéficier pleinement".

Il a, à ce titre, appelé à intensifier les efforts pour sensibiliser les usagers aux prestations numériques offertes par la CNR, notamment le service de suivi de la carrière professionnelle et de préparation à la retraite (CIS).

Par ailleurs, la CNR a développé plus de 19 services électroniques, a rappelé le DG, faisant part de la programmation de nouvelles prestations au cours du dernier trimestre de l'année en cours, conclut le communiqué.

RA

IL ÉTAIT MOUDJAHID ET ANCIEN MEMBRE DU HAUT COMITÉ D'ETAT

DÉCÈS DE MOHAMED ALI HAROUN

Le moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, est décédé à l'âge de 99 ans.

Une des figures de la lutte nationale pour l'indépendance, le défunt a rejoint les rangs du Front de libération nationale (FLN) dès le déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, jouant un rôle important dans l'organisation de la Révolution en dehors des frontières nationales.

Nommé responsable politique au sein de la Fédération de France du FLN, le défunt a pris part aux négociations et à l'action diplomatique en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne et a défendu les droits des détenus et des militants algériens devant les tribunaux français.

Après l'indépendance, il est élu député dans la première Assemblée



nationale constituante, avant d'être nommé ministre délégué chargé des droits de l'homme en 1991, puis membre du Haut Comité d'Etat durant la période 1992-1994.

En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, présente à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons de lutte et à l'ensemble de la famille révolutionnaire, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort.

RA

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a présenté, samedi, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans.

Dans son message de condoléances, Mme Aslaoui a précisé que "le défunt s'en est allé après un riche parcours de militantisme marqué par son dévouement au service de la patrie", ajoutant que "l'Algérie perd en lui une grande figure nationale et un éminent avocat, qui a conjugué engagement militant et défense de la cause nationale en France durant la Révolution de libération, avant

de contribuer activement, après l'indépendance, à l'édification des institutions de l'Etat et d'assumer de hautes fonctions".

"En mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres, cadres et personnels de la Cour constitutionnelle, j'adresse mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte, implorant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort", a conclu Mme Aslaoui.

RA

CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans.

"C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun, un des premiers militants et responsables de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), où il a assumé diverses fonctions liées aux aspects politiques et médiatiques, parallèlement à son engagement dans l'action diplomatique et dans le financement de la glorieuse Révolution de libération", lit-on dans le message de condoléances.

"Interlocuteur d'une rare élégance intellectuelle, auteur témoin d'importants événements, éminent juriste et grand avocat ayant défendu les déte-

nus et les militants algériens devant les tribunaux français, le défunt restera dans l'histoire pour son engagement national, depuis son élection dans l'Assemblée nationale constituante, et pour son parcours d'homme d'Etat, en qualité de ministre et de membre du Haut Comité d'Etat", a poursuivi le président de la République.

"Alors que nous faisons nos adieux au regretté moudjahid Mohamed Ali Haroun, je vous présente, ainsi qu'à toutes ses sœurs moudjahidate et à tous ses frères moudjahidine, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+", conclut le président de la République.

RA

APRÈS LA DIFFUSION DE VIDÉOS MONTRANT LA DILAPIDATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

L'ETAT FRAPPERA D'UNE MAIN DE FER QUICONQUE OSERAIT TOUCHER AUX VIVRES DES ALGÉRIENS

Le procureur général près la Cour d'Alger a ordonné, jeudi, aux services de la Police judiciaire relevant des différents corps de sécurité compétents d'ouvrir des enquêtes immédiates, approfondies et urgentes, suite à la diffusion sur les réseaux sociaux, de vidéos montrant des individus à bord de camions déversant des denrées alimentaires de large consommation et divers types de légumes propres à la consommation dans des endroits en dehors du tissu urbain, afin d'en empêcher la distribution et partant créer une pénurie sur le marché et spéculer sur les prix.

Le contenu du communiqué de la Cour d'Alger a suscité une large réaction des citoyens et de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux, pour exprimer, d'une part, la grande satisfaction quant à la diligence dont a fait preuve l'appareil judiciaire et à l'importance capitale accordée à cette question en raison de son impact majeur sur la société, et d'autre part, une profonde indignation face à la persistance de certains commerçants à enfreindre les lois, dans des tentatives désespérées de contrecarrer les mesures rigoureuses, globales et intégrées décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, visant à renforcer la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

A travers la lecture de la teneur du communiqué, il en découle que l'Etat est déterminé à frapper d'une main de fer quiconque oserait toucher aux vivres des Algériens, d'autant plus que les hautes autorités du pays affichent une volonté ferme afin d'éradiquer les pratiques de

manipulation des prix, de monopole et de spéculation, en s'attaquant à leurs racines. Cela ressort de la précision du contenu du communiqué et de ses indications explicites qui dénotent une compréhension profonde de l'ampleur de tels agissements criminels et une ferme volonté à y apporter une réponse judiciaire et sécuritaire globale ciblant l'origine même de ces pratiques, dans le cadre d'une lutte sans merci, sans épargner aucune partie ni aucun acteur impliqué.

Le communiqué est empreint d'une extrême rigueur et d'une grande fermeté dans la manière dont les institutions judiciaire et sécuritaire entendent traiter ces actes criminels, d'autant que les agissements évoqués revêtent non seulement un caractère criminel, mais visent également à porter atteinte au pouvoir d'achat du citoyen et à l'ordre public, voire à la santé publique et partant à saboter l'économie nationale.

En outre, l'implication des citoyens et des acteurs de la société civile afin de faire preuve d'une plus grande vigilance et de contribuer à préserver les vivres des citoyens en signalant ces pratiques ignobles auprès des services judiciaires et sécuritaires compétents, confère à cette démarche un caractère intégré ciblant ces actes que le communiqué qualifie précisément de "comportements qui ne sauraient être considérés comme des actes isolés ni comme des agissements passagers", dans le cadre d'une approche prenant en compte tous les aspects et angles entourant ce crime qui vise la société de plein fouet, les vivres des citoyens, l'économie nationale et la stabilité, d'où l'impératif d'une mobilisation accrue des services de l'Etat.

Il convient de relever que les parties criminelles ayant planifié et exécuté ces pratiques étranges dans la société algérienne, gagnées par le désespoir et le découragement, n'ont pas tardé à tenter de semer la confusion et de contrer les mesures concrètes, globales et intégrées, décidées par le président de la République pour endiguer tout ce qui pourrait affecter le pouvoir d'achat des citoyens.

Le gouvernement a immédiatement entamé la mise en œuvre des décisions du président de la République, suivi des services compétents des secteurs concernés et des autorités locales, notamment en commençant à mettre en œuvre les projets liés au stockage, à soutenir les producteurs et à réguler les mécanismes de production et de distribution, entre autres mesures, en plus de mener de vastes sorties de terrain dans les villes et les quartiers, en vue de renforcer le contrôle et d'assurer la régulation des marchés, ce qui a eu un effet significatif et direct sur leur régulation.

Les mesures décidées par le président de la République en la matière, reposant sur sept décisions complémentaires et à effet immédiat, telles que contenues dans le communiqué de la dernière réunion du Conseil des ministres, ont été favorablement accueillies par les citoyens, qui ont mis en avant l'engagement de l'Etat aux côtés du citoyen et ont fait montre d'une profonde conscience quant aux pratiques viles et aux agissements honteux visant les vivres des citoyens, ainsi qu'aux ramifications des parties impliquées dans ces crimes visant à déstabiliser la société.

RA

PLF 2027

UNE BATTERIE DE MESURES POUR SOUTENIR LES PRIX ET LE POUVOIR D'ACHAT EN CONSÉCRATION DU CARACTÈRE SOCIAL DE L'ETAT

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a fait savoir, jeudi, que le projet de loi de finances (PLF) 2027 a consacré un budget important au secteur et prévoit une batterie de mesures pour soutenir les prix des produits de base en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, en consécration du caractère social de l'Etat.

Présentant les détails du budget de son secteur dans le cadre du PLF 2027 devant la Commission des finances et du budget de l'APN, au cours d'une réunion présidée par Abdenour Belarbi, vice-président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali et des membres de la Commission, Mme Abdelatif a souligné que "le caractère social de l'Etat se traduit dans la poursuite de la mobilisation des moyens financiers indispensables à l'appui de la stabilité des prix des produits de base et à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen".

La ministre a précisé que les récentes orientations du président de la République relatives au suivi quotidien des prix des produits de large consommation et de leur disponibilité revêtent une importance particulière dans le cadre de l'orientation de l'action sectorielle vers davantage d'anticipation et d'efficacité.

En application de ces orientations, a-t-elle ajouté, le secteur œuvre à élaborer les textes réglementaires nécessaires à la régulation de l'activité des intermédiaires de vente et au plafonnement des marges de bénéfice, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation.

La ministre a cité, à titre d'exemple, la consécration d'une enveloppe financière de l'ordre de 120 milliards DA aux mesures visant à réguler les prix et les marges de bénéfice relatifs au sucre, à l'huile de soja et au café vert, ce qui confirme, selon elle, que "l'Etat continue d'assumer les charges financières liées à ces mécanismes pour appuyer la stabilité des prix des produits concernés et assurer la régularité de

l'approvisionnement".

Parmi les mesures à caractère social, Mme Abdellatif a cité une batterie de mesures s'étalant jusqu'au 31 décembre 2029, consistant essentiellement à maintenir un taux réduit des droits douaniers à 5 % de l'importation des bovins et ovins vivants destinés à l'abattage, des viandes rouges fraîches réfrigérées et conditionnées sous vide, avec l'élargissement de l'accès pour englober la catégorie de bovins vivants destinés à l'engraissement, en sus de l'application du même taux à l'importation de viandes blanches congelées, avec une exonération de la TVA.

Le texte prévoit également la prorogation des exonérations fiscales liées à l'importation du café vert, à travers l'exemption de la TVA et de la taxe intérieure de consommation (TIC), ainsi que la reconduction de l'exonération de la TVA s'appliquant aux opérations d'importation et de vente des légumes secs, y compris les petits pois, les pois chiches, les haricots, les lentilles, les fèves, ainsi que le riz destiné à la consommation humaine.

En outre, le projet de loi propose le maintien de l'exonération de la TVA concernant les opérations de vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulets de chair et de dindes produits localement, ainsi que de l'huile brute et des tourteaux issus de la trituration locale des graines oléagineuses. Il préconise également la prorogation des mesures relatives à l'huile brute de soja importée, incluant l'exemption des droits de douane et de la TVA, tout en faisant obligation aux importateurs et transformateurs de cette matière de procéder, au plus tard le 31 décembre 2029, au lancement de sa production locale ou à son

approvisionnement sur le marché national.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche conjuguant l'allègement de la charge fiscale, le soutien à la production nationale et la pérennité de l'approvisionnement, à même de consolider la capacité de l'Etat à enrayer les répercussions et les effets des fluctuations des prix, selon les explications fournies par Mme Abdellatif.

Un budget de 153 milliards de DA proposé pour 2027

S'agissant du budget du secteur proposé pour l'exercice à venir, une enveloppe de 153,38 milliards de DA a été affectée au titre des crédits de paiement (+18 % par rapport à 2026), tandis que 149,2 milliards de DA ont été alloués au titre des autorisations d'engagement.

La ministre a souligné que cette augmentation reflète l'importance d'assurer la prise en charge des missions assignées au secteur et l'élargissement de ses champs d'intervention, ainsi que les ressources humaines, matérielles et techniques qu'ils requièrent pour poursuivre l'exécution de ses programmes, renforcer les capacités de contrôle et de régulation, moderniser l'administration et optimiser la performance du service public.

Elle a précisé que ces crédits ont été répartis sur trois programmes principaux, à savoir le programme de régulation, d'approvisionnement du marché et de promotion de la concurrence, auquel sont alloués 123,76 milliards de DA en autorisations d'engagement et 123,8 milliards de DA en crédits de paiement, en vue de poursuivre les efforts visant à assurer le suivi de l'approvisionnement, à activer les mécanismes permettant de réguler les prix et les marges bénéficiaires, ainsi qu'à

contribuer à la couverture des frais de transport des marchandises vers les wilayas du Sud, afin de soutenir la régularité de l'approvisionnement et la continuité de l'alimentation du marché national en produits essentiels.

Une approche anticipative pour couvrir la hausse de la demande durant le Ramadhan

S'agissant des mesures prévues pour le prochain mois de Ramadhan, la ministre a indiqué que son secteur adopte une approche proactive fondée sur la préparation anticipée des besoins d'approvisionnement, au regard de la hausse de la demande et du changement des habitudes de consommation durant cette période.

Elle a, ce titre, affirmé que le secteur œuvre au suivi des niveaux des stocks, à l'évaluation des capacités de production et de distribution, et à l'estimation des besoins prévisionnels en produits de base, en coordination avec les secteurs concernés et les opérateurs économiques, permettant ainsi de s'assurer de la suffisance des stocks et des capacités logistiques, de garantir la disponibilité des chaînes d'approvisionnement et la continuité du flux des marchandises vers le marché national.

Les préparatifs comprennent également le suivi des produits dont la demande est susceptible d'augmenter, la mise en œuvre des programmes d'approvisionnement et de distribution, ainsi que l'identification précoce des éventuelles difficultés, ce qui permet de prendre les mesures nécessaires pour garantir la disponibilité des produits et la régularité de leur distribution durant le mois sacré, a ajouté Mme Abdellatif.

RA/APS

FORUM MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT

REKKACHE À DOHA POUR Y PRENDRE PART

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, prend part aux travaux de la 9e édition du Forum mondial de l'investissement 2026, prévue du 25 au 27 octobre à Doha (Qatar), sous le thème "Investir dans l'avenir", indique un communiqué de l'Agence.

Organisé à l'initiative de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en partenariat avec l'Etat du Qatar, ce forum constitue une plateforme internationale de haut niveau consacrée aux questions d'investissement et de développement. Il réunit des responsables gouvernementaux, des investisseurs, des

chefs d'entreprise ainsi que des représentants du secteur privé et d'organisations internationales.

Cet événement permettra aux participants d'échanger les vues et les expertises sur les principaux défis liés à l'investissement international et de discuter des politiques et stratégies à même de mobiliser les investissements et de les orienter vers la réalisation du développement durable et le renforcement de la croissance économique, dans un contexte marqué par de profondes mutations économiques, précise la même source.

La participation de l'AAPI à ce forum mondial lui permettra de contribuer aux

débats et de partager son expertise et ses expériences, contribuant ainsi à renforcer la présence de l'Algérie, en mettant en avant son attractivité en matière d'investissement, ainsi que ses atouts et les opportunités d'investissement qu'elle offre aux entreprises participantes.

Cette participation permettra également à l'Agence de consolider ses relations avec ses homologues et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec les institutions internationales présentes, conclut le communiqué.

RE

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DANS LE SUD DU PAYS LA LIGNE TOUGGOURT-HASSI MESSAOUD LIVRÉE PARTIELLEMENT EN 2027

Une partie de 60 kilomètres de la nouvelle ligne ferroviaire entre Tougourt et Hassi Messaoud, dans la wilaya d'Ouargla, sera achevée au second semestre 2027, selon les prévisions de la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Ouargla.

Par Hamida Indja

Le directeur des travaux publics, Abderrahmane Bedoui, a indiqué que le taux d'avancement des travaux sur le tronçon situé dans la wilaya d'Ouargla avait atteint 81 %. Il a précisé que ce projet, d'une longueur totale de 150 kilomètres, relie les wilayas d'Ouargla et de Tougourt. Sur ce linéaire, 62,6 kilomètres se trouvent dans la wilaya d'Ouargla, dont 50 kilomètres sont déjà achevés. Les travaux se poursuivent sur les 12,6 kilomètres restants. Le projet prévoit la réalisation de



quatre gares : une gare voyageurs et une gare de marchandises dans la nouvelle ville de Hassi Messaoud, une gare mixte (voyageurs et marchandises) dans l'ancienne zone pétrolière de Hassi Messaoud, ainsi qu'une pe-

tite gare destinée aux travailleurs de la nouvelle ville.

Selon le même responsable, les études relatives au projet de la ligne ferroviaire reliant Hassi Messaoud à Ouargla, sur une distance de 76,4 kilomètres, sont achevées à 100 %. Parallèlement, les démarches administratives en vue du lancement des travaux se poursuivent.

Il a également indiqué que les études du projet de ligne entre Ouargla et Ghardaïa étaient achevées à 100 %, tandis que celles concernant la liaison entre Ouargla et El-Meniaa affichaient un taux d'avancement de 98 %. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à développer le réseau ferroviaire et à renforcer les liaisons entre les wilayas du Sud. Ils ont pour objectif de faciliter les déplacements des voyageurs et le transport des marchandises, de fluidifier les échanges, de soutenir l'activité économique et d'encourager les investissements dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme.

H I

COLLOQUE NATIONAL À SKIKDA

L'AGRICULTURE DE MONTAGNE ET L'ÉCONOMIE RURALE AU CENTRE D'UNE RÉFLEXION

Par Malek Gaya

L'Union nationale des ingénieurs agronomes (UNA), en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Skikda, a ouvert samedi à l'université du 20-Août 1955 de Skikda un premier colloque national placé sous le thème « L'agriculture de montagne et l'économie rurale ».

Organisée sur deux jours sous le slogan « Vers une vision nationale pour le développement des zones montagneuses et le renforcement de l'économie rurale en Algérie », cette rencontre a été l'occasion pour le président de l'UNA, Mounib Oubiri, de souligner la nécessité de renforcer l'intérêt porté à l'agriculture de montagne et à l'économie rurale, piliers essentiels du développement durable, et de valoriser les ressources naturelles et les potentialités économiques des zones montagneuses et rurales.

M. Oubiri a indiqué que l'UNA propose des suggestions pratiques, accompagne les agriculteurs, encourage la recherche scientifique et l'innovation et utilise les technologies modernes, convaincue que l'ingénieur agronome est un partenaire essen-

tiel dans la réalisation des ambitions nationales et leur transformation en résultats concrets sur le terrain.

Évoquant la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), il a également mis l'accent sur l'importance de passer de campagnes de reboisement ponctuelles à des programmes durables reposant sur le choix scientifique des espèces végétales appropriées et tenant compte des spécificités de chaque région, avec un suivi des opérations de plantation et d'entretien des arbres impliquant les établissements scolaires, les structures de recherche, les autorités locales et les citoyens.

En marge de la première journée, une convention de coopération a été signée entre l'UNA et l'université du 20-Août 1955. Selon le Pr Toufik Boufendi, directeur de l'université, elle vise à encourager l'initiative entrepreneuriale chez les diplômés en sciences agricoles, à jeter des passerelles de communication entre l'université et le monde du travail et à faciliter l'intégration professionnelle des étudiants.

La convention entend aussi contribuer à l'enrichissement des programmes de formation afin de

les mettre à jour et de les adapter aux besoins du marché, proposer de nouveaux parcours et programmes de formation complémentaires et impliquer les étudiants dans les événements et activités scientifiques organisés par l'UNA.

Selon ses organisateurs, ce colloque ambitionne de renforcer l'intérêt pour l'agriculture de montagne et l'économie rurale et de créer un espace scientifique et professionnel permettant l'échange de connaissances, d'expertises et d'expériences, avec la participation d'une élite de professeurs, de chercheurs, d'experts, d'ingénieurs agronomes, d'étudiants et de divers acteurs du secteur agricole et de l'économie rurale.

Les travaux seront ponctués de conférences et d'interventions scientifiques abordant la réalité de l'agriculture de montagne, ses perspectives de développement et les moyens de valoriser les produits et ressources locaux, de soutenir l'investissement et de mettre la recherche scientifique, l'innovation, la numérisation et l'intelligence artificielle au service du développement des zones montagneuses et des mécanismes de lutte contre les catastrophes naturelles.

M.G

OUARGLA

PLUS DE 150 PARTICIPANTS À LA FORMATION DES JEUNES LEADERS

Plus de 150 jeunes participent, vendredi et samedi, à Ouargla, à la rencontre régionale des wilayas du Sud-Est, dans le cadre du programme de formation des jeunes leaders (DZ Young Leaders) et de renforcement de leurs capacités dans le domaine de l'action sociale et du bénévolat.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre de deux jours, s'est déroulée en présence du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, de la directrice exécutive du programme, Amel Labiod, et du sous-directeur au ministère de la Jeunesse, Smail Douib, ainsi que de responsables du programme et de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Ouargla.

Au programme, figurent six (6) ateliers de formation à l'intention des jeunes leaders, axés sur des thèmes divers, tels que la mobilisation sociétale, l'organisation du bénévolat, la négociation, la prise de décision, l'intelligence artificielle et la transformation numérique, ainsi que la conception d'initiatives communautaires, animés par plus de 20 formateurs expérimentés.

A ce sujet, M. Douib a précisé que e programme en question, placé sous l'égide du ministre de la Jeunesse, président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère pour qualifier les jeunes, à travers un programme riche conciliant l'ancrage des valeurs, des principes et des constantes nationales à l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires pour avoir un impact positif sur le terrain.

Le programme, a-t-il ajouté, vise également à per-

mettre aux jeunes participants de répercuter dans leurs wilayas les connaissances et les expériences acquises, ce qui permettra de toucher indirectement plus de 35.000 jeunes. De son côté, la directrice exécutive du programme, Amel Labiod, a souligné l'importance de cette rencontre, qui intervient dans le cadre du deuxième volet du programme de formation, précisant qu'il s'agit de la quatrième rencontre régionale, d'une série de cinq couvrant les différentes régions du pays, après celles organisées d'Alger, Constantine et Oran.

Elle a pour objectif de former les jeunes au développement et à l'amélioration de leurs projets communautaires ainsi qu'à promouvoir le bénévolat, dans le cadre d'un programme national visant à former un millier de jeunes leaders issus de différentes régions du pays, à travers un processus de formation s'étalant sur une année complète, a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, le DJS d'Ouargla, Aissa Benbrahim, a souligné que la rencontre entre dans le cadre de la mise en œuvre des orientations et de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à autonomiser et à former les jeunes, afin d'en faire une force active et les leaders de demain, précisant que toutes les conditions sont réunies pour assurer le succès de cette activité destinée à la jeunesse.

Prennent part à cette activité des jeunes des wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, El Oued, El-Meniaa, Tougourt, El-Meghaïer, Biskra, Ouled-Djellal et El-Bayadh.

R.R

ORAN

UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU DIABÈTE AU CHU À PARTIR DE CE DIMANCHE

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran organisera, à travers son service de biochimie, à partir de dimanche prochain, une campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète, au moyen du dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c), a-t-on appris auprès de cet établissement hospitalier.

Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du dépistage précoce du diabète, à travers la réalisation du dosage de l'hémoglobine glyquée, qui permet d'évaluer la glycémie moyenne au cours des derniers mois. Cet examen contribue ainsi à détecter les troubles de la glycémie et à orienter les personnes concernées vers un suivi médical approprié.

La campagne vise également à renforcer la sensibilisation à l'importance du diagnostic précoce et du suivi médical régulier, afin de réduire les risques de complications liées au diabète, notamment celles susceptibles d'affecter différents organes du corps à long terme.

Cette campagne sera ouverte à l'ensemble des citoyens, sans condition d'âge ni obligation de présenter des symptômes, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture de la prévention et à ancrer l'importance des examens périodiques pour préserver la santé.

R.R

DUEL CACAOYER

L'ÉQUATEUR À L'ASSAUT DU GHANA

Il y a de cela plusieurs décennies, au crépuscule des années soixante-dix, le Ghana avait cédé sa couronne de numéro un mondial du cacao à la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, à l'approche d'un demi-siècle de recul, c'est l'Équateur qui menace de le devancer au classement des producteurs.

Par Nawal Bordji

L'hypothèse d'un dépassement du Ghana par l'Équateur dans la filière cacao semblait encore improbable voici peu. Elle prend pourtant corps. Lors de la campagne 2015/2016, le pays andin n'alignait que 232 000 tonnes de fèves, soit un tiers de la production ghanéenne, d'après les chiffres de l'Organisation internationale du cacao (ICCO). Une décennie plus tard, l'écart s'est resserré de manière spectaculaire : pour 2024/2025, l'Équateur a été crédité de 580 000 tonnes, contre environ 600 000 tonnes pour le Ghana.

Longtemps, l'Équateur a occupé une niche dans le cacao mondial. Sa variété « Nacional », prisée pour ses notes florales et fines, séduisait les chocolatiers haut de gamme, mais les volumes demeuraient trop modestes face aux poids lourds ouest-africains, Côte d'Ivoire et Ghana en tête, qui assurent historiquement près de la moitié de l'offre planétaire.

L'envolée exceptionnelle des cours a précipité la mutation. En 2024, la tonne de cacao a dépassé les 12 000 USD, après avoir plus que doublé sous l'effet des récoltes dégradées des deux pays africains. Maladies, pluies erratiques, sous-investissement dans les plantations et vieillissement des arbres ont contracté l'offre ouest-africaine, creusant un déficit mondial dont l'Amérique latine a tiré profit.

En Equateur, cette flambée s'est répercutée directement sur les revenus paysans. Les producteurs percevaient environ 90 % du prix mondial, selon Ivan Ontaneda, président d'Anecacao. Cette transmission contraste avec le modèle ghanéen et ivoirien, où les prix sont administrés et où les planteurs toucheraient généralement entre 60 % et 70 % de la valeur internationale, selon les périodes et les mécanismes de soutien.

Cet écart de revenus a stimulé la



replantation, l'entretien des vergers, l'achat d'intrants et l'extension de certaines surfaces. Les plantations équatoriennes bénéficient aussi d'un atout agronomique : d'après le cabinet Stone X, la variété CCN-51, très répandue dans le pays, est recherchée pour ses hauts rendements et sa résistance relative aux maladies. Moins prisée pour les grands crus en raison de son profil plus acide, elle est surtout destinée au chocolat de masse, mais garantit des volumes considérables.

L'Équateur affiche ainsi un rendement moyen proche de 800 kg de fèves par hectare, contre un peu moins de 500 kg en Afrique de l'Ouest, selon les données citées par Anecacao. Le pays combine également le cacao avec des systèmes agroforestiers, où arbres d'ombrage, bananiers, café et autres cultures limitent la dépendance à la monoculture. Cette diversification peut atténuer certains risques phytosanitaires et offrir des revenus complémentaires aux exploitants.

L'essor équatorien contraste avec les vulnérabilités persistantes de la filière ghanéenne, malgré un net redressement de sa production. Selon un rapport consulté par Reuters, l'ex-Gold Coast a récolté environ 771 000 tonnes de cacao en 2025/2026, dépassant la prévision initiale de 650 000 tonnes du Cocobod, le régulateur public, et les 600 000 tonnes estimés par Stone X pour l'Équateur.

Cette reprise ne suffit cependant

pas à dissiper les difficultés structurelles qui rendent les récoltes plus incertaines. La filière reste confrontée à la propagation du Swollen shoot, maladie virale qui affecte durablement les cacaoyers et impose l'arrachage des arbres infectés. Les programmes de renouvellement des plantations prennent du temps, et les producteurs doivent supporter plusieurs années sans récolte avant que les nouveaux plants atteignent leur pleine maturité.

L'exploitation illégale de l'or, connue localement sous le nom de galamsey, constitue une autre pression majeure, réduisant les superficies disponibles pour le cacao et dégradant les sols. La concurrence entre or et fèves est particulièrement vive dans certaines régions productrices, où les ménages arbitrent entre une filière agricole soumise aux aléas climatiques et une exploitation minière informelle plus rémunératrice à court terme.

À ces contraintes s'ajoutent le vieillissement des vergers, qui affaiblit les rendements, et les coûts d'accès aux engrais ou aux traitements phytosanitaires. Selon les données du Cocobod datant de 2024, environ 500 000 hectares de vergers de cacaoyers ne sont pas productifs au Ghana en raison de l'effet combiné de ces différents facteurs.

Sur le marché international, lorsque les cours montent, le système de prix administré protège les producteurs contre les baisses brutales, mais il peut aussi limiter la ra-

pidité avec laquelle ils bénéficient des hausses. L'Équateur, où les prix sont davantage transmis directement aux cultivateurs, a pu transformer plus vite l'envolée des cours en investissements dans les plantations.

La progression de l'Équateur ne rend pas inéluctable un déclassement du Ghana. Le producteur ouest-africain conserve une capacité de rebond. Les autorités cherchent également à restaurer le potentiel des plantations : le COCOBOD indique avoir engagé la réhabilitation de vergers infectés dans la région du Nord-Ouest, renforcé les traitements par insecticides et fongicides, et réintroduit un programme national de distribution gratuite d'engrais pour la campagne 2026/2027.

Le climat pourrait surtout rebattre les cartes du duel durant la saison actuelle. Le Cocobod signalait dès juillet une faible présence de jeunes cabosses dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, qui représentent ensemble plus de la moitié de la production nationale ghanéenne. L'entité associait cette situation aux pluies excessives de mai et juin, au cycle de fructification des cacaoyers et aux pressions sanitaires, tout en redoutant les effets d'El Niño. Elle anticipait d'ailleurs une récolte comprise entre 450 000 et 500 000 tonnes sur ladite saison.

Mais l'Équateur n'est pas à l'abri du même dérèglement, dont les effets peuvent être très différents d'un bassin de production à l'autre. Début octobre, selon Reuters, Iván Ontaneda, présenté par le quotidien local El Comercio comme un ancien président d'Anecacao, signalait que l'excès d'humidité menace aussi la qualité des fèves en favorisant les moisissures et les maladies, avec des conséquences possibles sur la préparation des exportations et le respect des contrats. Il estimait que les répercussions pourraient priver le pays de 100 000 tonnes de cacao, des estimations pas encore confirmées par des sources officielles.

Dans un tel contexte, le coude-à-coude de 2026/2027 pourrait donc se jouer autant dans la résistance des plantations aux intempéries que dans l'expansion des surfaces ou la hausse des rendements. Pour l'Équateur, l'enjeu est de confirmer son potentiel et consolider une ascension. Du côté du Ghana, il s'agit de reconstruire les fondements de sa puissance cacaoyère et d'inscrire la relance dans la durée. Affaire à suivre...

N.B

RÉPUBLIQUE DU CONGO

LA PISCICULTURE HORS-SOL, UNE ALTERNATIVE SOUS CONTRAINTES

Par Nawal Bordji

La raréfaction des ressources halieutiques et la cherté du poisson poussent le Congo-Brazzaville à privilégier l'élevage de poissons en bacs et bassins hors du milieu naturel pour doper l'offre nationale. Cette voie se confronte néanmoins au prix élevé de la nourriture destinée aux poissons, qui grève lourdement la rentabilité des exploitations.

À Pointe-Noire, plusieurs cours d'eau, parmi lesquels la rivière Tchinouka, pourraient servir de réservoirs de poissons d'eau douce. Leur mise en valeur demeure toutefois restreinte, en particulier à cause de la pollution. Dans ce cadre, la pisciculture hors-sol, menée dans des bacs et des bassins, se présente comme une réponse pour consolider l'approvisionnement local.

Pour Wilde Bahamboula, pisciculteur, ce dis-

positif simplifie la capture et le suivi des poissons, tout en réduisant les pertes constatées dans les étangs naturels. Il autorise de la sorte un meilleur pilotage de la production.

En dépit de ces atouts, le poisson d'eau douce reste rare et onéreux sur les marchés congolais. La faiblesse de la production, aggravée par la surpêche en mer et dans les eaux continentales, alimente cette situation. Avec un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 50 000 francs CFA, les ménages modestes accèdent difficilement à certaines espèces, tel le silure géant, vendu à plus de 7 000 francs CFA l'unité.

« Le poisson d'eau douce devient rare et cher. Du coup, on se contente des produits congelés », confie Aurélie Batchi, restauratrice. Cette cherté restreint l'accès des consommateurs à une source importante de protéines et encourage le recours à d'autres produits carnés.

Le coût de production demeure l'un des prin-

cipaux freins au développement de la pisciculture. D'après les professionnels du secteur, l'alimentation des poissons compte pour environ 75 % des charges. Philippe Bounzeki, chef d'entreprise piscicole, plaide ainsi pour une production locale d'aliments pour poissons, afin de baisser les coûts et d'améliorer la rentabilité des exploitations.

Selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production piscicole du Congo-Brazzaville s'établit autour de 1 500 tonnes par an, tandis que la consommation moyenne de poisson atteint 25 kilogrammes par habitant et par an.

Alors que la pression sur les ressources halieutiques s'intensifie, le développement de la pisciculture et la maîtrise de ses coûts représentent des enjeux majeurs pour améliorer l'approvisionnement du marché national et rendre le poisson plus accessible aux ménages.

N.B

81E ANNIVERSAIRE DE L'ONU

ANTONIO GUTERRES APPELLE À RENOUER AVEC LES IDÉAUX FONDATEURS FACE À UN MONDE FRACTURÉ

À l'occasion de son 81e anniversaire, célébré le 24 octobre, l'Organisation des Nations unies fait face à un constat d'urgence implacable dressé par son Secrétaire général, Antonio Guterres, qui a lancé un appel aux États membres pour réaffirmer leur attachement indéfectible au multilatéralisme, au droit international et aux idéaux fondateurs de l'institution.

Par Rihab Taleb

Dans son message officiel marquant l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies en 1945, le chef de l'organisation a rappelé que l'humanité n'a d'avenir que si elle parvient à œuvrer collectivement pour faire progresser la paix, le développement durable et le respect universel des droits humains. Cet anniversaire ne se veut donc pas seulement la simple commémoration d'une date historique, mais bien un rappel salutaire de la nécessité absolue d'une action concertée pour bâtir un destin commun, dans un climat mondial particulièrement troublé et marqué par une multiplication alarmante de crises de toutes natures.

Le monde actuel, selon l'avertissement d'Antonio Guterres, est dangereusement agité par des conflits armés destructeurs, frappé par les bouleversements de la crise climatique et affaibli par une aggravation persistante des inégalités économiques et sociales entre les nations et au sein même des sociétés. À ces défis s'ajoute la vitesse des transformations technologiques, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et des armements sophistiqués, qui progressent aujourd'hui beaucoup plus vite que la capacité de régulation et de maîtrise collective de la communauté internationale.

Face à ces bouleversements et à la montée des périls, le Secrétaire général a appelé les dirigeants de la planète à revenir d'urgence aux principes fondateurs de l'organisation en privilégiant résolument le dialogue plutôt que la division, la coopération plutôt que la confrontation stérile, et la solidarité plutôt que la peur ou le repli nationaliste.

Il est indispensable de se replonger dans le passé, à l'époque où l'organisation a été créée, née sur les cendres des tragédies de la Seconde Guerre mondiale. Les puissances alliées avaient pris conscience de l'échec de la Société des Nations, qui n'avait pas su empêcher la montée des fascismes ni stopper le conflit le plus meurtrier de l'histoire humaine, faisant plus de soixante millions de victimes. L'objectif des rédacteurs de la Charte de San Francisco, ratifiée le 24 octobre 1945, était d'épargner définitivement aux générations futures le fléau destructeur de la guerre en maintenant la paix et la sécurité internationales, et d'instaurer une coopération économique, sociale, culturelle et humanitaire universelle. Les missions confiées à l'organisation reposent ainsi sur quatre piliers indissociables, consistant à prévenir les conflits à travers la diplomatie et les forces de maintien de la paix, à fixer des standards universels pour la protection des droits de

l'homme, à coordonner l'aide au développement pour éradiquer la pauvreté, et à garantir le respect du droit international par le biais de la justice internationale.

Toutefois, le bilan des 81 années d'existence de l'Organisation des Nations unies apparaît profondément mitigé, oscillant entre des réussites diplomatiques et humanitaires majeures et des impasses tragiques dictées par les rapports de force géopolitiques. Parmi ses plus grands succès figurent l'accompagnement des processus de décolonisation à partir des années 1950, qui a permis à des dizaines de peuples d'accéder à l'indépendance et de siéger à l'ONU, ainsi que les campagnes sanitaires mondiales menées par l'Organisation mondiale de la santé, couronnées par l'éradication historique de la variole en 1980 et le combat permanent contre de redoutables fléaux épidémiques. L'institution a également su innover pour stabiliser certaines zones de tension, à l'image du déploiement de ses premières forces de la paix lors de la crise de Suez en 1956, tout en permettant à ses agences spécialisées, telles que le Haut-Commissariat pour les réfugiés ou le Programme alimentaire mondial, de secourir quotidiennement des millions de civils à travers la planète.

À l'inverse, l'histoire de l'ONU porte les stigmates indélébiles de ses échecs les plus retentis-

sants, souvent causés par la paralysie de son Conseil de sécurité et l'usage discrétionnaire du droit de veto par ses membres permanents. Le paroxysme de cette impuissance institutionnelle a été atteint en 1994 lors du génocide des Tutsi au Rwanda, où, malgré les alertes répétées du commandement sur place, le Conseil de sécurité a choisi de retirer la majeure partie des Casques bleus, laissant s'accomplir un massacre de masse de près de huit cent mille personnes en une centaine de jours. La tragédie s'est répétée l'année suivante en Europe avec la chute de l'enclave de Srebrenica en Bosnie-Herzégovine, déclarée zone protégée par l'ONU mais livrée aux milices serbes face à des Casques bleus démunis et dépourvus de mandat offensif, entraînant l'exécution systématique de plus de huit mille hommes et garçons musulmans. Plus récemment, les conflits prolongés en Syrie, au Soudan ou au Moyen-Orient ont continué de démontrer cruellement l'incapacité de l'organisation à faire respecter le droit international face à la Realpolitik, confirmant l'avertissement d'Antonio Guterres selon lequel l'ONU, bien que plus nécessaire que jamais dans un monde fracturé, demeure tributaire de la volonté politique réelle de ses États membres.

R.T

SAHARA OCCIDENTAL

REPORT AU 13 NOVEMBRE DU PROCÈS DES QUATRE ÉTUDIANTS SAHRAOIS À RABAT

Le procès des quatre étudiants sahraouis, connus sous le nom du "groupe du 12 octobre", devant le tribunal de première instance de Rabat, a été reporté pour la deuxième fois consécutive, au 13 novembre prochain, a indiqué la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines.

Dans un communiqué publié vendredi, la Ligue a fait état d'un important dispositif sécuritaire déployé aux abords du tribunal et dénoncé l'interdiction des camarades des étudiants et autres militants des droits de l'homme d'assister à l'audience.

Il s'agit d'Ibrahim Babit, de Salah Eddine

Sabbar, de Mohamed Lemrabet et d'El Hossein Chihab, arrêtés le 12 octobre courant alors qu'ils participaient à un rassemblement pacifique devant l'administration pénitentiaire marocaine à Rabat, à l'appel des familles des prisonniers civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik en grève de la faim, selon la même source. La Ligue a affirmé que ces arrestations étaient entachées de "graves irrégularités procédurales et juridiques".

Elle a également estimé que les poursuites engagées contre les quatre étudiants s'inscrivaient dans un contexte de ciblage des étudiants sahraouis en raison de leurs activités

syndicales et de défense des droits humains au sein des universités marocaines.

La Ligue a, par ailleurs, dénoncé "les arrestations arbitraires et l'instrumentalisation de la justice à des fins de représailles politiques", appelant à la libération immédiate et inconditionnelle des quatre étudiants.

Elle a, enfin, exhorté la communauté internationale et les mécanismes des Nations unies chargés des droits de l'homme à intervenir en faveur de leur libération et à œuvrer pour mettre fin aux violations visant, selon elle, les prisonniers et détenus sahraouis.

RI

FRANCE

DEUXIÈME GRANDE MANIFESTATION CONTRE LA VIE CHÈRE, VIOLENTES CHARGES POLICIÈRES

Près "de 800.000 personnes mobilisées" ont défilé ou se sont rassemblées à travers le pays, dont "250.000 à Paris" malgré "les interdictions de manifester partout en France", a annoncé la Confédération générale des travailleurs (CGT). Le ministère français de l'Intérieur parle, quant à lui, de 410.000 manifestants à travers le territoire français dont 110.000 dans capitale.

Des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont été signalés dans plusieurs villes. A Paris, Bordeaux, Nantes, Rennes, Lyon et Marseille, la police a violemment chargé les participants aux marches pour leur interdire d'accéder à certains périmètres ou de tenir des rassemblements. Dans quelques villes, c'était la manifestation elle-même qui faisait l'objet d'interdiction de la part de la préfecture.

La presse française fait état de blessés lors d'affrontements avec la police qui a également procédé à des interpellations, notamment dans la capitale. "Plus de 3.000 contrôles" ont été effectués et 65 personnes interpellées, a précisé la préfecture de police.

Le 17 octobre dernier, des manifestations ont été organisées dans différentes villes françaises dans le cadre de ce qui a été convenu d'appeler "la mobilisation nationale contre la vie chère". Entre 550.000 personnes, selon le ministère français de l'Intérieur, et 800.000 personnes, selon les organisateurs ont participé à ces manifestations qui rassemblaient des lycéens, à l'origine d'une série d'actions de protestations depuis la mi-septembre, des étudiants, des salariés et des sympathisants du mouvement des "Gilets

jaunes". Lors de cette première grande mobilisation, la police a eu recours aux canons à eau et au gaz lacrymogène contre les manifestants.

Par ailleurs, des syndicats français ont décidé d'organiser une grève nationale le 5 novembre prochain pour exprimer leur mécontentement face à la cherté de la vie et la dégradation du pouvoir d'achat. Cette grève verra la participation de travailleurs représentant différents secteurs d'activité à travers le territoire français.

Plusieurs syndicats ont rencontré, mercredi dernier, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, pour discuter des revendications des manifestants, mais cette rencontre n'a pas abouti à des décisions concrètes.

RI

DES ALGORITHMES AUX LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES POURQUOI LES GÉANTS DE LA TECH S'INTÉRESSENT AUX MÉDICAMENTS ?

OpenAI poursuit sa diversification et mise désormais sur la pharmacie en s'offrant Orchestra Bio, une société spécialisée dans l'IA dédiée au développement de médicaments. Cette opération illustre le rapprochement croissant entre les géants de la technologie et l'industrie pharmaceutique, où l'intelligence artificielle s'impose comme un outil clé pour accélérer les innovations.

Par Yakout Abina

Après les moteurs de recherche, le cloud ou les assistants conversationnels, l'intelligence artificielle s'attaque désormais à l'industrie pharmaceutique. Le 20 octobre, OpenAI a annoncé l'acquisition d'Orchestra Bio, une entreprise spécialisée dans les agents d'IA capables de coordonner les multiples étapes du développement de médicaments.

Dans l'industrie pharmaceutique, la mise au point d'un médicament est un parcours complexe pouvant s'étaler sur plus d'une décennie. Entre les essais cliniques, les contraintes réglementaires et les problèmes de production, le moindre retard peut entraîner des conséquences financières considérables.

C'est précisément sur ces difficultés qu'Orchestra Bio a bâti sa réputation. Ses agents d'intelligence artificielle sont conçus pour analyser les données disponibles, anticiper les risques, réorganiser les priorités et proposer plusieurs scénarios aux équipes scientifiques lorsque des imprévus surviennent. Les décisions restent entre les mains des chercheurs, mais une partie du travail de coordination peut être automatisée.

Les équipes d'Orchestra Bio doivent rejoindre Rosalind, la plateforme d'OpenAI dédiée aux sciences de la vie. Celle-ci s'appuie notamment sur GPT-Rosalind, un modèle spécialisé dans la biologie et la chimie, ainsi que sur des outils permettant d'exploiter des bases de données scientifiques et de préparer des expériences. L'objectif est d'ac-



compagner les laboratoires tout au long du cycle de développement des médicaments.

La Tech qui s'intéresse de plus en plus à la santé

Depuis plusieurs années, les géants de la technologie cherchent à s'imposer dans le secteur de la santé. L'intelligence artificielle est en effet considérée comme un moyen d'accélérer certaines étapes de la découverte de médicaments, de réduire les coûts de recherche et d'analyser des volumes de données impossibles à traiter manuellement.

Parmi les figures les plus emblématiques de ce rapprochement entre technologie et médecine figure Bill Gates. À travers la Fondation Gates, le cofondateur de Microsoft finance depuis de nombreuses années des programmes de recherche consacrés au paludisme, à la tuberculose ou encore à la poliomyélite. Il défend régulièrement l'idée que l'intelligence artificielle pourrait permettre de faire progresser plus rapidement la recherche médicale et les systèmes de santé.

Google fait également partie des pionniers du secteur. Sa filiale Deep Mind a développé Alpha Fold, un système d'intelligence artificielle capable de prédire la structure des protéines, une avancée majeure pour la biologie moderne. Fort de ce succès, le groupe a lancé Isomorphic Labs, une entreprise dédiée à la conception de médicaments grâce à l'IA. La société entend exploiter ses modèles pour accélérer la découverte de nouveaux traitements.

D'autres acteurs de la Silicon Valley multiplient également les initiatives. Amazon explore plusieurs applications de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, tandis que NVIDIA est devenu un partenaire incontournable des laboratoires et des centres de recherche grâce à ses puces utilisées pour l'entraînement des modèles d'IA destinés à l'analyse génomique et à la découverte de molécules.

Un mouvement qui fonctionne dans les deux sens

Le phénomène ne concerne

d'ailleurs pas uniquement les entreprises technologiques. Les grands laboratoires pharmaceutiques cherchent eux aussi à intégrer les compétences issues du monde de l'IA.

Bio NTech, connu pour son vaccin contre le Covid-19, a ainsi acquis en 2023 la société d'intelligence artificielle Insta Deep afin de renforcer ses capacités d'analyse. AstraZeneca a suivi une logique comparable en se rapprochant de spécialistes de l'IA pour accélérer certaines recherches, notamment en oncologie.

Le mouvement est donc devenu réciproque. D'un côté, les géants de la technologie investissent la pharmacie pour valoriser leurs capacités de calcul et leurs modèles d'intelligence artificielle. De l'autre, les laboratoires pharmaceutiques achètent ou développent des technologies d'IA afin d'améliorer leur compétitivité.

Un pari coûteux pour OpenAI

Pour OpenAI, cette offensive dans la santé intervient alors que l'entreprise continue de dépenser des sommes considérables pour soutenir son expansion. Malgré des revenus en forte croissance, le groupe reste engagé dans une course technologique extrêmement coûteuse nécessitant des investissements massifs en infrastructures et en recherche.

Le rachat d'Orchestra Bio démontre que le groupe ne compte pas limiter son développement au seul marché des assistants conversationnels. En s'installant dans les sciences du vivant, OpenAI cherche à se positionner sur l'un des secteurs où l'IA pourrait avoir l'impact économique et sociétal le plus important au cours des prochaines années.

Pour les défenseurs de cette technologie, l'intelligence artificielle pourrait permettre de réduire le temps nécessaire à la découverte d'un médicament. Pour OpenAI et ses concurrents, elle représente surtout l'opportunité de conquérir l'un des marchés les plus stratégiques et lucratifs de l'économie mondiale.

Y.A

SEMI-CONDUCTEURS ELON MUSK SÉCURISE 5 ANS D'APPROVISIONNEMENT POUR SES BESOINS

Tesla prendrait à sa charge environ 830 millions de dollars de l'agrandissement de l'usine de Samsung Electro-Mechanics à Sejong, en Corée du Sud. En échange, le constructeur recevrait entre 2029 et 2033 les substrats qui relient ses puces d'IA au reste de l'électronique de ses voitures autonomes et de son robot Optimus. Aucune puce d'IA de Tesla ne peut être montée dans une voiture ou un robot sans substrat FC-BGA. Cette plaque multicouche est glissée entre la puce et la carte mère, et tout le courant et les signaux de la puce transitent par elle. Les serveurs d'IA réclament aujourd'hui tant de substrats que les rares fabricants capables de les produire ne suivent plus, et Samsung Electro-Mechanics a donc décidé d'agrandir son usine de Sejong. Pour obtenir sa part de cette future production, Tesla accepte de payer une partie des travaux plusieurs années avant de recevoir le moindre composant.

Tesla finance une usine coréenne pour réserver ses substrats

« Nos capacités tournent au maximum. Pour l'instant, nous répondons en améliorant la productivité et les rendements, mais les besoins de nos clients dépassent de plus de 50 % notre ca-

pacité de production actuelle », a expliqué en mars Chang Duck-hyun, le patron de Samsung Electro-Mechanics, après l'assemblée générale de l'entreprise. Faute de pouvoir servir tout le monde, l'entreprise a engagé fin septembre 4 270 milliards de wons (un peu plus de 3 milliards de dollars) dans l'agrandissement de Sejong. Jamais elle n'avait investi autant dans un seul produit, et elle ne paie pas seule. Dans son communiqué, elle mentionnait l'argent avancé par de grands clients contre des commandes garanties sur plusieurs années, sans donner leurs noms. D'après le quotidien économique Maeil Business, Tesla paierait près du quart de l'enveloppe avec 1 100 milliards de wons (environ 830 millions de dollars). Nvidia mettrait de son côté 2 600 milliards de wons dans les usines de Sejong et de Busan afin d'obtenir les substrats de ses puces de centres de données. En payant d'avance, Tesla évite de passer après les commandes des serveurs d'IA, qui saturent les lignes actuelles.

Des substrats livrés en 2029, longtemps après les premiers Optimus

Samsung Electro-Mechanics prévoit de lancer la production de masse à Sejong en septem-

bre 2028, et Tesla recevra ses premiers substrats l'année suivante, puis pendant cinq ans, jusqu'en 2033, pour les puces de ses voitures autonomes et d'Optimus. Tesla produit son robot sans attendre 2029. À Fremont, l'entreprise a commencé à fabriquer ses premiers Optimus de série. « Les robots qui sortent de cette ligne sont les premiers robots de qualité production que nous ayons fabriqués », a écrit Tesla dans son bilan du troisième trimestre, et Elon Musk annonce 20 000 robots par semaine d'ici fin 2027. Jusqu'en 2029, les puces de ces robots devront donc passer par les lignes actuelles de Samsung Electro-Mechanics, celles qui tournent au maximum selon son patron.

Samsung grave les puces AI5 et AI6 de Tesla avec TSMC, et le contrat de 16,5 milliards de dollars consacré à l'AI6 et signé en juillet 2025 court jusqu'à fin 2033. Jusqu'à cette date, Tesla dépendra donc du groupe coréen à la fois pour une partie de ses puces et les substrats sur lesquels elles sont soudées. Officiellement, Samsung Electro-Mechanics n'a nommé aucun client, et les 830 millions de dollars de Tesla proviennent pour l'instant de la presse coréenne.

R.S.H.T

RELIZANE

880 AUTORISATIONS DÉLIVRÉES POUR ENCADRER LA CHASSE

La Conservation des forêts de Relizane a accordé 880 autorisations de chasse, a-t-on appris samedi auprès de cet organisme. Cette mesure entend encadrer la pratique cynégétique et renforcer la sauvegarde de la faune et de la biodiversité dans la région.

Par Halim Derdar

La saison 2026-2027 a été inaugurée par le wali Kamel Berkane dans la forêt de « Point Zéro », sise dans la commune de Sidi Khettab, non loin de la limite avec la wilaya de Mostaganem. Yacine Boulennouar, responsable de la protection de la flore et de la faune, a expliqué que les titulaires de ces autorisations avaient préalablement suivi des cycles de formation et de qualification. Ces cycles abordent la réglementation et la pratique de la chasse, conformément à la législation en vigueur, dans le but de sauvegarder l'équilibre écologique et la faune sauvage. En partenariat avec la Fédération de wilaya de la chasse terrestre, la Conservation des forêts a ainsi dispensé 26 sessions de formation aux chasseurs. Grâce à elles, les intéressés peuvent décrocher le certificat de qualification exigé pour l'obtention d'une autorisation de chasse, à condition de réussir un examen placé sous la supervision d'une commission spécialisée de la wilaya. Les chasseurs, issus de 20 associations locales et de



wilaya, ont bénéficié d'un enseignement théorique portant sur divers sujets, dont la législation cynégétique, l'éthique de la chasse et la reconnaissance du gibier. La partie pratique a concerné le maniement des armes de chasse et les gestes de premiers secours. D'après le même responsable, cette démarche découle de l'application de la loi n° 04-07 relative à la chasse. Elle ambitionne d'impliquer les chasseurs dans la préservation de la faune, en particulier à travers la lutte contre la chasse anarchique et illégale ainsi que le braconnage, notamment celui visant les espèces

protégées ou menacées d'extinction, telles que l'hyène rayée et le mouflon à manchettes. Toujours dans le cadre de l'organisation et de l'encadrement de cette activité, 280 permis de chasse ont été délivrés à ce jour. Pour la saison en cours, onze zones ont été affectées à la chasse, réparties dans des massifs forestiers de huit communes de la wilaya, sur une superficie globale dépassant 2 750 hectares, soit environ 250 hectares par zone. M. Boulennouar a en outre signalé qu'un arrêté du wali ouvrant la saison de chasse terrestre dans la wilaya avait été publié récemment. Lors

du lancement de la saison 2026-2027, 300 arbustes ont été plantés dans la forêt de « Point Zéro », en présence de représentants de plusieurs secteurs, organismes et associations. Les essences mises en terre comprenaient notamment des eucalyptus, des oliviers sauvages, des acacias et des pins. Selon les données de la Conservation des forêts, la wilaya de Relizane possède un patrimoine forestier de plus de 60 000 hectares, dont 55 % de pins d'Alep et 35 % d'oliviers sauvages et de genévriers.

H.D

DÉFORESTATION ET DOMMAGES COLLATÉRAUX DÉTRUIRE LES FORÊTS C'EST NUIRE AUSSI AUX... POISSONS

Par Chaïmaa Sadou

L'abattage des arbres destiné à la production de charbon de bois prend une ampleur croissante dans la région de Boali. Si cette activité répond à des besoins quotidiens de cuisson et de chauffage, ses conséquences environnementales deviennent de plus en plus visibles. Parmi elles figure un phénomène encore sous-estimé : le déclin progressif des populations de poissons dans les rivières de la région.

Pour les habitants vivant de la pêche, la situation est préoccupante. Les prises diminuent et la taille des poissons se réduit. « Notre principal problème, c'est l'abattage des arbres. Il faut que ça cesse. S'il n'y a plus d'arbres ici, la terre va brûler, l'eau va s'assécher encore plus et bientôt, il n'y aura plus de poissons », alerte le pêcheur Jean-Romeo Senguemboli. Au marché de Boali, la poissonnière Flore Ouagbele confirme : « Le poisson se fait rare alors même que la demande augmente. Des acheteurs viennent de Yaloké, de Bangui et d'autres villes. Du coup, même nous, les habitants de Boali, n'avons plus assez de poisson. »

Les spécialistes soulignent que les arbres jouent un rôle essentiel dans la préservation des ressources en eau. Leurs racines retiennent les sols, favorisent l'infiltration des pluies et contribuent au maintien du débit des rivières. Lorsque la couverture forestière disparaît, les terres deviennent plus vulnérables à l'érosion : les particules transportées par les pluies rendent l'eau plus trouble et réduisent sa qualité.

Selon Yves Kaengonza, expert environnemental au ministère centrafricain de l'Eau, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, la déforestation augmente la turbidité de l'eau, réduit le taux d'oxygène disponible et détruit les frayères nécessaires à la reproduction des poissons. Dans

ces conditions, certaines espèces peinent à survivre, d'autres disparaissent progressivement de la rivière. L'impact de l'abattage ne se limite donc pas à la perte d'habitats pour les oiseaux, les primates ou d'autres espèces terrestres. Les animaux aquatiques sont eux aussi directement touchés. Lorsque les rivières s'assèchent ou se dégradent, les poissons, les amphibiens et les invertébrés aquatiques voient leurs conditions de vie se détériorer. Ce phénomène a également des répercussions économiques et sociales. Pour les familles, le poisson représente une source essentielle d'alimentation. Sa raréfaction accentue les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux ménages, alors que la demande continue d'augmenter dans plusieurs localités de la région.

La République centrafricaine n'est pas un cas isolé. Au Mali, au Niger et en RD Congo, la déforestation, l'urbanisation, certaines pratiques agricoles intensives et l'exploitation minière fragilisent les écosystèmes d'eau douce. Le WWF souligne l'importance de ces milieux : selon un rapport publié l'année dernière, l'Afrique affiche le plus haut niveau mondial de prises annuelles de poissons d'eau douce par habitant, avec une moyenne de 2,6 kilos. Lors des conférences internationales consacrées à la biodiversité, de nombreux pays insistent sur la nécessité de freiner la déforestation. À Boali comme ailleurs, protéger la forêt revient à préserver l'eau, la biodiversité et les ressources alimentaires.

Le cas de Boali illustre l'étroite relation entre les forêts et les milieux aquatiques. En détruisant les arbres, c'est tout un équilibre naturel qui est fragilisé, depuis les espèces terrestres jusqu'aux poissons dont dépendent les populations locales. Préserver la forêt revient ainsi à protéger simultanément la biodiversité, les ressources en eau et la sécurité alimentaire des générations futures.

C.S

CONSERVATION DES FORÊTS DE NAAMA UNE PÉPINIÈRE POUR LE BARRAGE VERT

La Conservation des forêts de Naâma a confirmé, ce samedi, l'imminente mise en service d'une pépinière contemporaine située à Belhandjir (Ain Sefra). Capable de générer annuellement cent mille jeunes pousses, cette structure arrive à maturité. Ouareg Abdelkader, responsable local, signale que les travaux d'aménagement touchent à leur fin. Cette initiative soutient directement le programme du Barrage vert en garantissant l'approvisionnement en plants forestiers et pastoraux requis pour son expansion dans la wilaya.

L'infrastructure, qui s'étend sur plus de cinq mille mètres carrés, intègre une serre multichapelle pour le semis et la germination, ainsi que des zones protégées favorisant la croissance. Elle dispose d'équipements pointus : climatisation, régulation hygrométrique et thermique, irrigation, ventilation automatisée, salle de pilotage et zone de stockage. Fondée sur des procédés modernes assurant qualité et rendement, elle produira des essences adaptées au climat et aux sols locaux, comme le caroubier, l'arganier, le pistachier de l'Atlas ou le paulownia, sans oublier des arbres fruitiers résistants à l'aridité.

Parallèlement, la wilaya poursuit la réhabilitation et l'extension du Barrage vert, qui couvre désormais 173 352 hectares répartis sur six communes. Ces actions visent à enrichir le territoire et améliorer le quotidien des habitants via le reboisement, la lutte contre la désertification, la protection des pâturages et la création de puits, renforçant ainsi la résilience face à la sécheresse.

H.D

PATRIMOINE ET TRADITIONS

LA WAADA DES OULED-ZIRI RASSEMBLE LES CAVALIERS À AÏN-SEKHOUNA

Organisées vendredi et samedi à Aïn-Sekhouna, dans la wilaya d'Aflou, les réjouissances de la Waada des Ouled-Ziri ont accueilli des cavaliers provenant de plusieurs contrées du territoire national, dans une démarche consacrée à la sauvegarde du legs culturel et des usages ancestraux.

Par Saïd Slimani

Placée sous l'égide du Aarch (tribu) des Ouled-Ziri, cette rencontre annuelle offre l'opportunité de raviver les pratiques équestres traditionnelles, très appréciées dans la zone, de saluer les cavaliers et les psalmodieurs du Saint Coran, tout en consolidant les rapports humains entre les convives et les hôtes.

Lechelch El-Hebri, cavalier natif d'Aïn-Sekhouna, a précisé que cette Waada réunit, année après année,



des cavaliers issus de diverses régions du pays, dans un climat empreint par la fraternité, la cordialité et le respect mutuel, illustrant l'attachement profond des populations locales à leur riche héritage culturel.

Il a souligné que l'équitation traditionnelle constitue l'une des formes majeures d'expression de ce rendez-vous, en tant que patrimoine ancestral transmis avec fierté à travers les générations, occupant une place singulière dans les mœurs et coutumes de la région.

Ce rendez-vous s'inscrit parmi les initiatives patrimoniales locales qui participent activement à la sauvegarde du folklore populaire, à la mise en valeur des arts équestres et au renforcement des échanges culturels entre les populations des différentes contrées du territoire national.

S.S

LES ZIBAN CÉLÈBRENT L'AUTOMNE ET LA DATTE

FOUGHALA ACCUEILLE LA PREMIÈRE ÉDITION DE « MAWSIM JANI ETTOUNMOUR »

Par Kahina Baghdad

Les immenses oasis de la commune de Foughala, située à 50 km à l'ouest de Biskra, ont accueilli hier samedi la première édition de « Mawsim Jani Ettoumour » (Saison de récolte des dattes), consacrée cette année au thème « savoirs et savoir-faire » et initiée par la direction de la culture et des arts.

Conçue sous la devise « Un savoir-faire de mon grand-père, un dépôt que je détiens », cette rencontre culturelle entend préserver et faire vivre l'héritage attaché à l'arrivée de l'automne dans les Ziban, rythmé par la cueillette, le transport et l'entreposage des fruits du palmier, ainsi que par la pratique traditionnelle de l'ascension des arbres et du traitement minutieux des régimes, tout en faisant découvrir les différentes

filiales de valorisation (production de farine, de miel et d'autres dérivés de la datte).

En marge des démonstrations organisées sur le terrain, une présentation en plein air, installée dans l'une des palmeraies, a permis de voir les instruments ancestraux employés lors de la cueillette, d'admirer les nombreuses variétés de dattes propres à la zone, ainsi que les spécialités culinaires du terroir, les pâtisseries, les habits et le mobilier utilisé par les familles des Ziban.

Les visiteurs ont aussi pu savourer des prestations artistiques variées célébrant l'identité culturelle locale, notamment la musique populaire et les chants porteurs d'entraide sociale, accompagnés d'une riche mosaïque de tableaux associant fantasia, tirs de baroud et danses traditionnelles, présentés par des associations locales.

Intervenant auprès de l'APS, Redha Gheri, directeur de la culture et des arts, a expliqué que cette première édition, organisée sur une journée, vise à « valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la région des Ziban, et à le célébrer lors d'échéances telles que la saison de récolte des dattes, qui révèle les usages et coutumes liés à Mawsim Jani Ettoumour ».

Il a surtout insisté sur la nécessité de « révéler des pratiques relevant de la mémoire collective, de manière à contribuer à leur préservation et à leur transmission de génération en génération, pour mettre en lumière la grande profondeur historique de l'Algérie ». (APS)

Le corps du texte conserve le même nombre de signes que l'original, soit 2 149 signes espaces compris.

K.B

ALGER

COMMÉMORATION DU 72^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉUNION DU GROUPE HISTORIQUE DES SIX

Le 72e anniversaire de la réunion du groupe historique des Six, tenue dans le cadre des préparatifs ayant précédé le déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, a été commémoré, vendredi, dans la commune de Raïs Hamidou à Alger.

La cérémonie commémorative s'est déroulée sous la supervision du wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, M. Mohamed Hamidat, en présence du chef de cabinet du président du Conseil de la nation, M. Makhoulf Sahel, du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), El Hadj Bettaybi, ainsi que du chef de cabinet du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Karim Belhaddad, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

Ont également pris part à cette cérémonie les présidents des Assemblées populaires communales de Raïs Hamidou, de Bab El Oued et de Bologhine, ainsi que des représentants des

autorités sécuritaires et militaires, de la famille révolutionnaire et de la société civile, précise la même source.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée, suivie de la récitation de la Fatiha à la mémoire des braves chouchada, de la levée du drapeau national et de l'écoute de l'hymne national.

Cette commémoration a été l'occasion de revenir sur cette étape historique marquée par la réunion secrète, le 23 octobre 1954, de six figures emblématiques du mouvement national, à savoir Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat, tenue au domicile du moudjahid Mourad Boukechoura à Raïs Hamidou, (anciennement La Pointe Pescade), dans le cadre des préparatifs ayant précédé le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, laquelle a constitué un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale.

R.C

THÉÂTRE MUSICAL

LE SPECTACLE "CHERIFA L'INSOUMISE" PRÉSENTÉ À LA MAISON DE LA CULTURE DE TIZI OUZOU

Le spectacle de théâtre musical "Cherifa l'insoumise", en tournée à travers plusieurs wilayas du pays, a été, samedi, l'hôte de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Ce spectacle, d'une heure et 50 minutes, écrit et mis en scène par Nassima Chillaoui, rend hommage à la célèbre chanteuse et voix de la radio nationale Cherifa (1926-2014), de son vrai nom, Ouardia Bouchemlal.

A travers une biographie scénique faite de narration, de dialogue, de chant et de musique, la vie et le parcours artistique de la célèbre chanteuse sont restitués, de son village natal, Ath Halla, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, jusqu'à Alger, où sa vocation s'est révélée au grand jour.

Après sa première halte à Akbou, dans la vallée de la Soummam, où elle a passé plusieurs années qu'elle immortalisa par sa célèbre chanson "Bqa aala khir ay Akbou" (Adieu Akbou), Cherifa s'est installée à Alger, où elle a construit l'essentiel de sa carrière.

L'actrice Sandra Hamaidi, qui incarne Cherifa dans le spectacle, partage la scène avec une pléiade de comédiennes, de danseuses et de musiciens qui créent une véritable atmosphère riche en couleurs, enveloppée des sonorités des chansons de Cherifa.

Présenté la semaine écoulée à Aokas, à l'est de la wilaya de Béjaïa, puis à la Maison de la culture Taoues-Amrouche, dans le cadre du Festival international du théâtre qui s'y tenait, le spectacle sera présenté vendredi au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi.

R.C

GYMNASTIQUE/MONDIAUX 2026

KAYLIA NEMOUR CONSERVE SON TITRE DE CHAMPIONNE DU MONDE AUX BARRES ASYMÉTRIQUES

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a conservé son titre de championne du monde aux barres asymétriques, en remportant la médaille d'or avec une excellente note de 15,333 points, samedi à Rotterdam (Pays-Bas), à l'occasion des Championnats du monde 2026 de gymnastique artistique.

La championne olympique des Jeux de Paris-2024 a dominé la finale grâce à une prestation de haut niveau, obtenant 7,000 points en difficulté et 8,333 points à l'exécution, pour un total de 15,333 points.

L'Allemande Helene Kevric a pris la deuxième place avec 14,833 points, devant l'Américaine Skye Blakely, médaillée de bronze avec 14,600 points.

Agée de 19 ans, Nemour confirme ainsi sa place parmi les meilleures gymnastes mondiales en conservant la couronne conquise lors des Mondiaux-2025 à Jakarta. Ce nouveau sacre vient enrichir un palmarès déjà marqué par son titre olympique à Paris, sa médaille d'argent aux Mondiaux d'Anvers en 2023 et plusieurs podiums en Coupes du monde.

Cette nouvelle consécration



confirme également le rayonnement de la jeune championne algérienne sur la scène internationale, où ses performances constituent une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes gymnastes en

Afrique et dans le monde arabe.

Pour rappel, Kaylia Nemour avait terminé à la quatrième place du concours général, vendredi, avec un total de 54,998 points.

La gymnaste algérienne disputera dimanche sa troisième et dernière finale de ces Mondiaux de Rotterdam, au concours de la poutre, avec l'ambition de conclure sa participation sur une nouvelle performance de premier plan.

Sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine algérienne, qui a signé une participation historique à cette compétition, avait terminé à la 20e place avec un total de 151,996 points. Six athlètes algériens ont participé aux Mondiaux de gymnastique artistique : Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et Kaylia Nemour.

RS

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR)

LE DOYEN RÉUSSIT SA «REMONTADA» ET SE QUALIFIE



Le MC Alger, seul représentant algérien en Ligue des Champions d'Afrique de football, s'est qualifié avec brio pour la phase de poules de l'épreuve, en surclassant les Nigériens d'Enugu Rangers (3-0, mi-temps : 0-0), vendredi soir au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera.

Battus lors de la première manche, disputée dimanche dernier au MKO Abiola à Abeokuta (2-0), les joueurs de l'entraîneur Khaled Ben Yahia, sont allés puiser dans leurs ressources pour réaliser une "remontada" et arracher une qualification méritée.

Malgré le soutien massif de ses supporters, le "Doyen" a peiné à développer son jeu lors des premières minutes, face à un adversaire bien regroupé, qui a réussi à neutraliser les initiatives algéroises.

Progressivement, les Algérois ont haussé le rythme et accentué leur présence dans le camp adverse, sans toutefois se montrer suffisamment précis dans le dernier geste. La première occasion notable

est intervenue à la 35e minute, lorsque la tentative du Guinéen Saliou Bangoura dans la surface a été repoussée par un défenseur nigérian.

Malgré une fin de première période à l'avantage des Algérois, marquée par une pression soutenue et une réclamation de penalty, les deux formations ont rejoint les vestiaires sur un score vierge.

Au retour des vestiaires, le MCA a poursuivi ses efforts offensifs face à une équipe d'Enugu Rangers davantage repliée dans son camp, soucieuse de préserver l'avantage acquis lors du match aller.

Les entrées de trois armes offensives : Boukholda, Kohili et Bayazid, ont apporté davantage de percusion au jeu mouloudéen, permettant aux locaux de multiplier les offensives. Cette domination a fini par être récompensée à la 58e minute, lorsque Boukholda a ouvert le score d'une tête au second poteau.

Poursuivant sur leur lancée, les Algérois ont obtenu un penalty à la 69e minute, après une faute com-

mise sur le défenseur Khelif dans la surface de réparation. Chargé de l'exécution, Bangoura n'a cependant pas réussi à transformer cette occasion, manquant ainsi l'opportunité de creuser l'écart. Poussés par un public des grands soirs, les joueurs du MCA ont continué d'accuser la défense nigériane, de plus en plus fébrile.

A six minutes de la fin du temps réglementaire, Bangoura a doublé la mise pour le MCA en reprenant un ballon repoussé par le gardien nigérian, après une première tentative de la tête de Bayazid sur un centre en retrait de Kohili (84e).

Dans le temps additionnel, Bayazid a parachevé le succès des Algérois en plaçant une tête victorieuse à la 90e+2, scellant définitivement le sort de la rencontre et la qualification du Doyen pour la phase de groupes.

Le triple champion d'Algérie parvient ainsi à se qualifier à la phase de groupes pour la troisième fois de rang, en attendant d'être fixé sur ses prochains adversaires.

RS

PÉTANQUE

PLUS DE 280 PARTICIPANTS AU 4E TOURNOI RÉGIONAL DE OUARGLA

Au moins 288 joueurs, représentant 96 équipes issues de cinq wilayas, ont pris part au quatrième championnat régional de pétanque (Région-3), organisé à Ouargla dans le cadre du programme de la Fédération algérienne des sports de boule, ont indiqué samedi les organisateurs. La manifestation sportive, qui s'est déroulée vendredi, a vu la participation d'équipes des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, El-Meniaa, Laghouat et Djelfa.

Ouargla a présenté la plus forte participation avec 44 équipes, suivie de Ghardaïa (30), Djelfa (14), El-Meniaa (6) et Laghouat (2).

La compétition s'est déroulée sous la supervision de quatre arbitres et d'un commissaire du tournoi, et a vu l'Académie de Laghouat remporter la première place, tandis que la deuxième place est revenue au club du Mouloudia d'Aïn Beida (Ouargla), tandis que la troisième place a été partagée entre le Club sportif de Djelfa et le Club de Hafra El-Abbas de la wilaya d'El-Meniaa.

Ce Championnat s'inscrit dans le cadre du programme de la Fédération algérienne des sports de boule, visant à dynamiser ce type de sports et à promouvoir la pratique sportive en général, a expliqué Ali Daoui, président de la Fédération de wilaya d'Ouargla de cette discipline sportive.

RS

BAL 2027

LE NB STAOUÉLI QUALIFIÉ POUR L'«ELITE 16»

Le représentant algérien, le NB Staouéli, a assuré sa qualification à la phase «Elite 16» de la Division Ouest des qualifications à la Basketball Africa League (BAL-2027), en s'imposant devant le club capverdien de Kriol Star sur le score de 84 à 69, vendredi à Tripoli (Libye), pour le compte de la troisième et dernière journée du groupe A.

Après sa défaite face à Al-Ittihad de Libye (69-93) lors de la première journée, puis sa victoire contre le Stade Malien (92-77), le NB Staouéli a confirmé son redressement en signant un

deuxième succès consécutif, synonyme de qualification pour le prochain tour.

Les scores des quarts-temps ont été comme suit : 21-16, 15-15, 24-20 et 24-18.

Mohamed Harat s'est illustré du côté du NB Staouéli en réalisant un double-double avec 19 points et 11 rebonds, auxquels il a ajouté six passes décisives et quatre interceptions, pour une évaluation de 30.

L'autre rencontre de cette troisième journée du groupe A, oppose à partir de 17h30, Al-Ittihad de

Libye, qui avait déjà assuré la qualification jeudi en battant Kriol Star (86-66), au Stade Malien, qui tentera d'obtenir la place de meilleur troisième pour valider son ticket à l'«Elite 16».

La phase «Elite 16» de la Division Ouest, est prévue à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 10 au 15 novembre prochain. Cette étape permettra aux équipes qualifiées de tenter de décrocher leur billet pour la saison 2027 de la BAL, la principale compétition de clubs de basket-ball en Afrique.

RS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART RUPESTRE À DJANET

TASSILI N'AJJER ENTRE FASCINATION, SAUVEGARDE ET PROMOTION TOURISTIQUE

Lors de la deuxième rencontre internationale consacrée à la préservation des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer, organisée dans le cadre de la première édition de cet événement, les participants ont mis en avant la place privilégiée de l'Algérie à l'échelle mondiale dans ce type d'art dont elle regorge.

Par Malika Azeb

Mme Rym Kelouaz, chargée des programmes au fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA), a indiqué à cette occasion que « l'Algérie occupe une place importante dans le processus de préservation du patrimoine mondial sur le continent africain grâce à sa diversité civilisationnelle, culturelle et naturelle exceptionnelle, ainsi qu'à l'expérience scientifique et de terrain accumulée par ses institutions dans le domaines de la recherche archéologique, de la protection des sites patrimoniaux et de la gestion des sites classés ».

Elle a également estimé que « l'art rupestre, outre sa valeur scientifique, constitue une source importante pour comprendre le parcours historique du continent africain à travers les dessins et représentations animales, humaines et végétales, ainsi que pour découvrir les modes de vie des peuples anciens et leur adaptation aux changements climatiques dans cet environnement ».

Ces témoignages " permettent également d'approfondir l'exploration des sociétés africaines, de leurs traditions et de rétablir leur place et leur présence dans l'histoire de l'Humanité". Quant au président de l'Union arabe des médias du patrimoine, Youcef El Kazem, de l'Etat du Qatar, a de son côté exprimé sa grande admiration pour ce patrimoine civilisationnel et archéologique exceptionnel qu'il a découvert lors de sa visite dans la ville de Djanet, en compagnie d'une délégation de l'Union, estimant que les particularités de cette région en font « un espace magnifique et unique au monde, qui reflète la richesse de l'Algérie en matière de patrimoine universel ».

Le conservateur de la réserve naturelle nationale nigérienne de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT), Ganda Amadou, a pour sa part affirmé que l'art rupestre



en Algérie est « très riche et diversifié », notamment « les gravures et les dessins représentant l'homme, les animaux et les activités humaines pratiquées durant l'Antiquité ».

Ajoutant que « Ces vestiges archéologiques permettent de découvrir les modes de vie des anciennes communautés humaines et leurs activités de chasse et de cueillette, ainsi que de suivre l'évolution de la faune et les transformations qu'a connues l'environnement saharien au fil du temps ».

Dans le même sens, le photographe japonais Takayuki Hanafusa a mis en avant la valeur exceptionnelle des gravures rupestres dans la région du Tassili, estimant qu'elles constituent « une richesse patrimoniale d'une grande importance pour l'humanité, compte tenu de la diversité de leurs thèmes et de la précision de leurs détails artistiques, en plus d'être un témoin de l'histoire de l'humanité et de l'évolution des civilisations dans la région ».

Dans le volet touristique, le directeur du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, Abdelhak Hafaoui a mis en exergue l'importance de ce Festival dans la promotion de la destination touristique Algérie et le renforcement du développement durable dans la région.

En marge de la rencontre internationale sur la gestion et la conserva-

tion de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune M. Hafaoui a affirmé que l'organisation de la première édition de ce festival coïncide avec le lancement de la nouvelle saison touristique dans la région, ce qui aurait un véritable impact sur la promotion touristique et la réalisation du développement durable grâce à la richesse diversifiée du parc culturel du Tassili n'Ajjer.

Il a ajouté que le fait que le festival coïncide avec le lancement de la nouvelle saison touristique, l'économie de la région de Djanet connaîtra un développement important notamment à travers le soutien à l'artisanat, l'ouverture de nouvelles opportunités commerciales pour les artisans, la création d'emplois pour les jeunes dans le domaine de l'accompagnement touristique et dans d'autres secteurs.

« L'art rupestre et les sites archéologiques du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, situé dans l'extrême sud-est de l'Algérie et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, « constituent une plateforme par excellence pour la promotion touristique en Algérie », a estimé le responsable, soulignant que ces sites représentent « une destination touristique d'except-

tion, prisée par les agences de tourisme, offrant de grandes possibilités de découverte de ces sites naturels et de promotion du tourisme, contribuant ainsi au développement durable ».

M. Hafaoui a rappelé que la nouvelle saison touristique, lancé au début du mois en cours, devrait attirer entre 19.000 et 20.000 touristes étrangers et locaux, un peu plus que la précédente saison qui a enregistré 17.000 touristes dans la région.

Afin de faciliter l'accès au site, une coopération entre le Parc culturel du Tassili n'Ajjer et les agences de tourisme est mise en place pour faciliter la délivrance des autorisations de visite et la programmation des circuits touristiques au sein du parc à travers les wilayas de Djanet et d'Illizi.

Le responsable a souligné que « plusieurs sites de peintures et de gravures rupestres du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, de renommée mondiale, suscitent l'intérêt des touristes étrangers et nationaux », citant notamment la Vache qui pleure à Tigharghart et les sites de Tin Taghirt et de Timghas.

Le site Séfar et la Tadrart rouge figurent parmi les principaux sites de peintures rupestres attirant les touristes, tandis que l'Oued Djerat à Illizi constitue le site de gravures rupestres le plus prisé.

Créé en 1972, le Parc culturel du Tassili n'Ajjer, qui s'étend sur 138.000 km2, a « fait l'objet, à ce jour, d'un inventaire portant sur 37 % de sa superficie », a fait savoir l'intervenant, précisant que cet inventaire a permis de « recenser 29.000 sites, comprenant des sites d'art rupestre, des sites naturels, des monuments funéraires et d'autres sites archéologiques ».

Evoquant les défis et les mécanismes de protection de cet important patrimoine archéologique et historique, le directeur du Parc culturel du Tassili a indiqué que « l'immensité de ce parc et la richesse de son patrimoine culturel et naturel commun nécessitent le renforcement des ressources humaines, notamment par le recrutement de gardiens des sites archéologiques et de guides et la mobilisation des moyens nécessaires à l'entretien et à l'aménagement des aires de stationnement des véhicules, ainsi qu'au renforcement des moyens de surveillance, afin de préserver ce patrimoine mondial millénaire ».

M.A

PATRIMOINE VESTIMENTAIRE

3^e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA BLOUZA ALGÉRIENNE

La wilaya d'Oran a accueilli, le 23 octobre, la troisième édition du Festival de la blouza algérienne, avec la participation de plusieurs créateurs et artisans issus de plusieurs wilayas, dans le cadre d'une manifestation visant à mettre en valeur la diversité de cette tenue traditionnelle et à la préserver en tant que composante du patrimoine culturel national, ont indiqué les organisateurs.

Tomiyat Lakhdar Nasreddine, membre de l'association "Holme Echabab" (Le rêve de la jeunesse), organisatrice de cette manifestation, a précisé que cette édition a vu la participation de créateurs des wilayas d'Oran, d'Alger, de Mostaganem, de Mascara et de Tlemcen, dans le but de faire connaître les différents modèles de la blouza algérienne ainsi que leurs caractéristiques

esthétiques et historiques.

Les festivités se dérouleront à l'espace "Médiathèque" d'Oran, anciennement connu sous le nom de cathédrale. Le programme prévoit un défilé de voitures anciennes à travers les rues de la ville, à la mi-journée, à bord desquelles prendront place des femmes vêtues de différents modèles de blouza algérienne. Ce défilé sera suivi de défilés de mode sur un tapis rouge installé à l'extérieur du site, tandis que les espaces intérieurs accueilleront, dans l'après-midi, des expositions consacrées à cette tenue traditionnelle.

Cette édition mettra en lumière la diversité des formes et des modèles de la blouza algérienne, après que les deux premières éditions ont été consacrées à la blouza oranaise. Elle offrira ainsi au public l'occasion de découvrir d'autres modèles

reflétant les particularités culturelles et le patrimoine local de différentes régions du pays.

A ce propos, M. Tomiyat a mis en exergue la diversité des modèles de la blouza algérienne, précisant que la blouza tlemcénienne compte sept à huit variantes, aux côtés des blouzas mscaréenne et mostaganémoise, qui se distinguent chacune par leurs caractéristiques en matière de coupe, de broderie et d'ornementation.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser les tenues traditionnelles algériennes et à les faire connaître aux jeunes générations, tout en mettant en évidence le rôle des créateurs et des artisans dans la préservation de ce patrimoine et sa transmission aux générations futures.

RC

NAZA

LE MIROIR QUE L'OCCIDENT REFUSE DE REGARDER

(1/2)

Ce nouveau film primé nous réduit au silence non pas à cause de la monstruosité de ce qu'Israël a fait, mais parce qu'il constitue la preuve irréfutable de notre propre monstruosité, héritée de notre passé colonial, raciste et génocidaire jamais répudié, et qu'Israël parachève pour nous.

Par Jonathan Cook
In mondialisation.ca, 23 octobre 2026

Je viens de voir NAZA, un documentaire dans lequel 24 officiers du renseignement et soldats israéliens sont filmés en train d'expliquer comment, au cours des trois dernières années, ils s'y sont pris pour rayer systématiquement Gaza de la carte.

Ils l'ont fait tandis que presque toutes les capitales occidentales choisissaient soit de garder le silence, soit d'assister activement le massacre.

Les entretiens filmés se déroulent de nuit, sur le toit d'un immeuble du centre de Tel-Aviv.

Les visages des participants sont masqués par l'obscurité, tandis que, à l'arrière-plan, on aperçoit des silhouettes humaines non identifiables vaquer à leurs occupations dans des appartements et des bureaux éclairés : regarder la télévision, étendre le linge, être assis à un bureau.

Contrairement à la Mostra de Venise, où le film a reçu une ovation debout record de 25 minutes, la projection à guichets fermés à laquelle j'ai assisté a accueilli NAZA par un silence stupéfait.

Le générique a défilé. Les lumières se sont rallumées. Nous avons marché péniblement vers la sortie. Personne n'a dit un mot.

Cela me semblait une réaction bien plus appropriée que celle de Venise. Depuis, je me demande ce que signifiait exactement notre silence stupéfait.

Était-ce le choc devant les horreurs infligées à Gaza ?

Pas vraiment. Presque rien de la destruction et des tueries de masse n'était montré. Nous avons vu bien, bien davantage du génocide, diffusé en direct sur nos smartphones.

Était-ce le fait qu'aucun des interviewés ne semblait considérer le chiffre officiel de près de 75 000 morts à Gaza, et de 175 000 mutilés, comme une fiction inspirée par le Hamas, ainsi que le gouvernement israélien continue de le prétendre, les médias occidentaux lui emboîtant le pas ?

En réalité, la forte impression que donnent ces initiés de l'armée est que le véritable bilan des morts est probablement bien plus élevé.

Tuer par algorithme

Était-ce l'étonnant manque de conscience de soi et de réflexion chez la plupart des interviewés, qui parlaient d'un ton sec — le plus souvent avec indifférence — des aspects techniques des systèmes d'IA innovants d'Israël, lesquels pilotaient la sélection des cibles afin de détruire des maisons et de tuer des Palestiniens à une échelle industrielle sans précédent ?

Choisis parmi plus de 100 mili-



taires israéliens qui se sont entretenus hors caméra avec les cinéastes, les 24 retenus comprenaient certains qui avaient contribué à concevoir ce qu'ils appelaient une « usine » à assassiner des Palestiniens.

D'autres faisaient fonctionner cette chaîne de production, tuant par algorithme, comme s'ils jouaient, selon leurs mots, à un « jeu vidéo ».

Selon les soldats interrogés, pour chaque personne soupçonnée d'appartenir au Hamas, quel que soit son rang, aussi subalterne soit-il, Israël autorisait la mort de 20 à plus de 100 NAZA — l'acronyme hébreu désignant les passants Palestiniens non impliqués, y compris des femmes et des enfants.

Lorsque le Hamas a mené son attaque d'une journée contre Israël en octobre 2023, l'armée israélienne affirmait que le groupe comptait environ 30 000 combattants.

En outre, Israël — et sa machinerie d'IA — a relié à la même organisation une portion bien plus large de la population, ne serait-ce que parce que des individus travaillaient pour les branches politiques, bureaucratiques et administratives du gouvernement de Gaza, des enseignants aux médecins et aux infirmières. L'intervieweur du film, Yuval Abraham, a soumis à l'un des interviewés une simple observation sur l'arithmétique. Selon la logique de la doctrine NAZA d'Israël — qui permet potentiellement des dizaines de morts civils pour chaque cible liée au Hamas —, la quasi-totalité des 2 millions d'habitants de Gaza étaient considérés comme des « dommages collatéraux » acceptables.

Le responsable du renseignement a médité ce point pendant un certain temps, comme si cela ne lui était jamais venu à l'esprit, avant de reconnaître que c'était bien ça.

Les boucliers humains d'Israël

Le silence stupéfait était-il notre dégoût devant la décision d'Israël de lancer des frappes sur des personnes suspectées d'appartenir au Hamas

précisément au moment où le plus grand nombre possible de civils serait tué à leurs côtés ?

Israël a appelé l'un de ses principaux programmes d'IA « Where's daddy? » (« Où est Papa ? ») parce que, en suivant l'emplacement des téléphones et en écoutant les appels, le système était capable de signaler quand les suspects étaient le plus susceptibles d'être chez eux, passant la nuit loin des combats, avec leurs familles.

Un interviewé a donné l'exemple d'une fillette de 12 ans qui a téléphoné pour dire à sa mère que papa était à la maison et demander quand elle rentrerait. Les mots « papa » et « rentrer » ont suffi à déclencher une alerte du système d'IA, préparant une frappe militaire.

De telles attaques, a avoué l'officier, sont conçues pour tuer les enfants et les voisins se trouvant dans le rayon de l'explosion.

Plusieurs interviewés chargés de la surveillance ont noté avoir entendu des enfants dans le domicile d'un suspect peu avant d'autoriser une attaque.

D'autres ont entendu les cris des enfants immédiatement après l'explosion, mutilés par l'explosion ou en état de choc devant les corps déchiquetés autour d'eux, ou les deux.

À un moment du film, la caméra interrompt les entretiens pour tourner autour du quartier général de l'armée israélienne, la Kirya, au milieu des gratte-ciel étincelants du centre de Tel-Aviv.

Selon les lois de la guerre, la Kirya serait une cible militaire légitime. Son emplacement risque intentionnellement de transformer les habitants de la plus grande ville d'Israël en boucliers humains.

À l'inverse, des militants palestiniens dormant chez eux avec leurs familles ne constituent pas une cible militaire légitime. Pourtant, le programme « Where's daddy? » impliquait qu'Israël fasse des enfants palestiniens des boucliers humains à

une échelle industrielle, dans la plus grossière des violations du droit international.

« Je ne faisais qu'obéir aux ordres »

Le silence stupéfait était-il notre malaise face au soldat qui a volontiers avoué qu'Israël avait commis un « génocide » à Gaza — et que, dès le départ, son objectif, et celui de tous ceux avec qui il travaillait, était de tuer autant de Palestiniens qu'ils pouvaient se le permettre sans subir de conséquence.

Selon ses propres mots, il a personnellement utilisé les systèmes d'IA militaires d'Israël pour superviser la mort de « milliers » de Palestiniens. Il a qualifié cette période de sa carrière militaire de « follement amusante ».

Un autre interviewé, responsable du meurtre de masse de Palestiniens, a fait observer que non seulement il servait dans la plus prestigieuse unité de renseignement d'Israël, la 8200, mais qu'il avait décroché l'un des postes les plus convoités de l'unité. Il a noté à quel point d'autres officiers enviaient sa position dans la machine à tuer automatisée.

Le silence stupéfait était-il notre réulsion devant le fait que, interviewé après interviewé, ils rationalisaient leur participation au massacre et à la mutilation de plusieurs dizaines de milliers d'enfants de Gaza par des variantes de l'excuse « Je ne faisais qu'obéir aux ordres » ? L'un se qualifiait de « petit rouage » dans la machinerie du meurtre.

Le silence stupéfait était-il notre malaise devant le participant qui a noté avoir été élevé dans la haine des Allemands à cause de l'Holocauste, mais qui a ensuite admis avoir désormais du mal à voir la différence entre ce que les nazis ont fait et ce qu'il a fait à Gaza ?

J.C (À SUIVRE...)



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

ÉLECTROCUTÉ À 14 ANS, DISCULPÉ 70 ANS PLUS TARD...

George Stinney Jr, d'origine africaine fut la plus jeune personne à avoir été exécutée au 20ème siècle aux Etats-Unis.

Ce jeune Noir n'avait que 14 ans au moment de son exécution par chaise électrique.

70 ans plus tard, son innocence a été officiellement reconnue par un juge de la Caroline du sud.

De son procès jusqu'à la salle d'exécution, le jeune garçon clamait toujours son innocence.

George fut injustement accusé du meurtre de deux filles Blanches (Betty 11 ans et Mary 7 ans), dont les corps avaient été retrouvés non loin de la maison où habitait le jeune garçon et ses parents. A cette époque, tous les membres du jury étaient de race blanche. Le procès ne dura que 10 minutes.

Les parents du jeune garçon, menacés, furent interdits de prendre

part au procès, après avoir reçu l'ordre de quitter la ville.

Avant son procès, George fit 81 jours de détention sans possibilité de voir ses parents pour la dernière fois.

Il fut emprisonné seul dans sa cellule, à 80 kilomètres de sa ville natale.

La charge d'électrocution du jeune George était de 5.380 volts sur sa tête. Nous vous laissons imaginer ce qu'une telle décharge électrique peut avoir comme effet sur la tête d'un jeune enfant.

Publié par Dione Assane sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 22/10/2026



L'ÉQUIPE DE FOOT DE ZAMBIE DÉCIMÉE DANS UN CRASH AÉRIEN

Le 27 avril 1993, un avion transportant l'équipe de football de Zambie pour un match qualificatif pour la Coupe du monde de football contre le Sénégal s'écrase au large des côtes gabonaises. Aucun survivant. Un véritable drame.

L'équipe nationale de football de Zambie de la fin des années 80 et du début des années 90 était une génération dorée qui proposait un jeu exquis. Dans ses rangs, plusieurs footballeurs extrêmement talentueux. Cette génération avait notamment brillé lors des Jeux olympiques de Séoul en 1988 en terminant première de sa poule après avoir humilié l'Italie (4-0). Leur parcours s'achèvera en quart de finale.

En 1990, les chipolopolo de Zambie décrochent la 3ème place à la coupe d'Afrique 1990. Ils disputent les quarts de finale de l'édition 1992. Cette équipe figurait parmi les favoris de la coupe d'Afrique 1994 et des qualifications pour la coupe du monde de la même année.

En effet, au premier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 1994, la Zambie termine première de son groupe. C'est donc dans le cadre du 2ème tour qualificatif que les chipolopolos quittent Luzaka le 27 avril 1993 pour affronter le Sénégal à Dakar.

Le petit avion DHC-5 Buffalo affrété par la Zambian Air Force doit faire 3 escales pour se ravitailler avant la destination finale : Brazzaville en République du Congo, Libreville au Gabon et à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'avion transporte 25 passagers et 5 membres d'équipage.

Quelques minutes après le décollage de Libreville pour une nouvelle escale technique à Abidjan, le moteur gauche de l'avion prend feu et s'arrête. C'est le drame. L'avion s'écrase dans l'Atlantique. Aucun survivant.

Un rapport d'enquête gabonais publié en 2003 attribue la responsabilité du drame au pilote. Lorsque le moteur gauche a pris feu, fatigué par un précédent trajet à l'île Maurice et induit en erreur par un signal lumineux, le pilote aurait coupé les deux moteurs au lieu du gauche, favorisant ainsi le crash.

Kalusha Bwalya, ballon d'or africain 1988, attaquant vedette et capitaine de la Zambie a miraculeusement échappé à ce drame. Retenu par son club, le PSV Eindhoven au Pays-Bas; il n'a pas pu prendre le vol.

Malgré le drame, une sélection est construite à la hâte autour Kalusha Bwalya pour participer à la CAN 1994. Kalusha qui s'en veut presque d'être en vie alors que ses coéquipiers sont morts est prêt à tout pour



remporter cette CAN en hommage à ses amis. Il devient à la fois l'entraîneur et le capitaine.

Contre toute attente, la Zambie atteint la finale du tournoi en Tunisie contre le Nigeria. Elle ouvre le score mais le Nigeria égalise et remporte la partie : 2-1. Les Zambiens sont accueillis à leur retour comme des héros nationaux.

Les membres de la sélection zambienne tués lors du crash sont enterrés le « Heroes' Acre », à l'extérieur du Stade de l'Indépendance à Lusaka.

En 2012, la Zambie remporte la Coupe d'Afrique des nations co-organisée par le Gabon, pays au large duquel l'équipe de 1993 a perdu la vie. Signe du destin, la Zambie bat en finale la Côte d'Ivoire, pays que l'équipe de 1993 devait rejoindre après l'escale au Gabon.

Quelques jours avant ce match, une cérémonie d'hommage fut organisée sur la plage de Libreville aux encablures du lieu où l'avion s'était écrasé. Les esprits des disparus de 1993 les porteront vers la victoire. Cette victoire est le plus beau des hommages à l'équipe de 1993.

Ce drame hante encore les nuits de Kalusha Bwalya : "Il ne se passe pas une journée sans que je ne pense à ma famille que j'ai perdue au large du Gabon, en 1993 j'ai toujours le cœur brisé. Une équipe qui aurait pu aller si loin"

Publié par Dione Assane sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 30/9/2026

AMADOU HAMPATE BA

Né en 1900 à Bandiagara (Mali), il perd son père à un très jeune âge. Il est alors adopté par le second époux de sa mère. Il fréquente d'abord l'école coranique de Tierno Bokar, avant d'être réquisitionné d'office pour l'école française de Bandiagara.

Désireux de combattre aux côtés de l'armée française, on va finalement lui refuser cette demande, l'armée française estimant qu'il trompait sur son âge. Les autorités de l'armée française estimaient qu'il n'avait que 15 ans, trop jeune donc pour combattre dans l'armée.

En 1921, il refuse d'entrer à l'école normale de Goree. A titre de punition, le gouverneur l'affecte à Ouagadougou, en qualité d'« écrivain temporaire à titre essentiellement précaire et révocable. ». C'est finalement grâce à cette punition que le jeune enfant découvre en lui la passion pour l'écriture.

En 1960, à l'indépendance du Mali, il fonde l'Institut des Sciences Humaines à Bamako, et représente son pays à la conférence générale de l'UNESCO. C'est là qu'il prononça cette phrase devenue célèbre: « En Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui se brûle. »

En effet Amadou accordait une très grande importance sur la tradition orale. Il a passé une grande partie de sa vie à recueillir les contes, les récits historiques et traditions d'Afrique de l'Ouest. Beaucoup de ce qu'il a appris lui a été transmis oralement, c'est pour cette raison qu'il avait énormément de considérations pour les vieilles personnes.

En dehors de ses recherches, Amadou a également travaillé comme membre du conseil exécutif de l'UNESCO en 1962, avant d'être nommé Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire.

Après la vie professionnelle, Amadou consacre les dernières années de sa vie dans sa passion sur la recherche et la littérature. Il meurt à Abidjan en Mai 1991 après une heurieuse vieillesse.

Aujourd'hui, la fondation Amadou Hampate Ba à Abidjan conserve plus de 60 ans d'archives inédites pour la jeunesse africaine.

Publié par Adama Sedogo sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, 1/10/2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED ALI HAROUN

MME BOUFEDECHE PRÉSENTE SES CONDOLEANCES

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a présenté, samedi, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans.

La présidente de l'APN a fait part de sa profonde tristesse à la suite de la disparition de "l'une des figures de la lutte nationale ayant œuvré au service de l'Etat algérien". En cette douloureuse épreuve, Mme Boufedech a adressé à la famille du défunt, à ses proches, ainsi

qu'à la famille révolutionnaire "ses sincères condoléances", priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort.

RA



PLF 2027

MERAD MISE SUR L'OPTIMISATION DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a indiqué, samedi à Alger, que le secteur accorde la priorité à "l'optimisation de l'emploi des crédits qui lui sont proposés" dans le projet de loi de finances (PLF) 2027 et au renforcement du suivi des programmes et projets au niveau local.

Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré au budget sectoriel, dans le cadre de l'examen du PLF 2027, M. Merad a précisé que "le secteur est soucieux de permettre aux collectivités locales d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, de manière à obtenir des résultats concrets ayant un impact positif sur les conditions de vie des citoyens". Dans le PLF 2027, le budget du secteur s'élève à "1.562,5 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 1.557,4 milliards de DA en crédits de paiement", a-t-il fait savoir, ajoutant que "les recettes fiscales destinées aux collectivités locales au titre de l'exercice 2027 sont estimées à 646,23 milliards de DA, contre 608,14 milliards de DA en 2026, soit une hausse de 38,09 milliards de DA".

Concernant les priorités du secteur, le ministre d'Etat a cité, entre autres, "le soutien aux collectivités locales et au développement de proximité, la poursuite de l'achèvement de l'organisation territoriale, le renforcement du rôle du wali dans la mise en œuvre de l'investissement public et l'amélioration du suivi des programmes et projets, ainsi que la modernisation de l'administration et l'accélération de la transformation numérique".

S'agissant du renforcement du rôle du wali dans la mise en œuvre de l'investissement public et l'amélioration du suivi des programmes et projets, M. Merad a évoqué "l'élargissement du champ de compétence du wali en matière d'exécution de l'investissement public, en lui permettant de superviser la réalisation de tout programme spécifique décidé en Conseil des ministres, au lieu de limiter ses prérogatives aux programmes complémentaires de développement au profit des wilayas".

Il a, par là même, fait état d'un programme de soutien aux collectivités locales, qui, a-t-il dit, "occupent une place importante dans le budget du secteur, au vu de leurs responsabilités directes dans la prise en charge des besoins quotidiens des citoyens, la gestion des services publics et la mise en œuvre des programmes de développement local", rappelant que les crédits proposés à

cet effet "s'élèvent à 675,6 milliards de DA, soit une hausse de 16,6 milliards de DA, correspondant à 2,39 %, par rapport à 2026".

Concernant la Sécurité nationale, les crédits proposés s'élèvent à "616,6 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 623,3 milliards de DA en crédits de paiement, destinés à renforcer la couverture sécuritaire, à protéger les personnes et les biens et à accompagner les nouveaux défis, dont une enveloppe de 2,75 milliards de DA en autorisations d'engagement et de 513 millions de DA en crédits de paiement a été consacrée aux 11 nouvelles wilayas, en vue de renforcer la couverture sécuritaire à travers les différentes régions du pays". Pour ce qui est de la Protection civile, le ministre a souligné que ce corps revêt "une importance stratégique dans le dispositif de prévention et d'intervention, notamment face aux feux de forêt et aux différents risques majeurs", précisant que les crédits financiers proposés seront consacrés à "la mise en œuvre du programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit du corps de la protection civile, prévoyant la révision de son statut particulier et de son régime indemnitaire, en plus d'un plan d'urgence pour le recrutement et le renforcement des unités, des moyens et des équipements nécessaires". A cet effet, "132,86 milliards de DA en autorisations d'engagement et 118,6 milliards de DA en crédits de paiement sont proposés", dont "839 millions de DA en autorisations d'engagement et 280 millions de DA en crédits de paiement destinés aux 11 nouvelles wilayas pour la réalisation des sièges des directions de wilaya de la Protection civile", a-t-il ajouté.

Au terme de sa présentation, M. Merad a précisé que le projet de budget du secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales pour 2027 "reflète l'importance des responsabilités qui lui sont dévolues et traduit la priorité accordée à l'amélioration de la gestion locale et au renforcement du développement et de l'investissement publics".

Il a conclu en indiquant que 2027 revêt une "importance particulière", au regard de l'échéance électorale prévue le 28 novembre prochain et ce qui en découlera en termes de renouvellement des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilayas, appelées à "jouer un rôle actif dans la définition des priorités en matière de développement local" et à "relayer les préoccupations des citoyens".

RA

SILA 2026

LE HCA PRÉSENTERA 15 NOUVELLES PUBLICATIONS

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) prendra part à la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) avec 15 nouvelles publications consacrées aux savoirs, au patrimoine et à la mémoire, indique samedi un communiqué de cette institution.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de son "engagement constant en faveur de l'édition et témoigne de sa volonté de promouvoir la langue amazighe, de valoriser le patrimoine national et de favoriser la transmission des savoirs", précise la même source.

A travers ces 15 titres prévus pour l'année 2026, le HCA confirme la poursuite de sa dynamique éditoriale, "fruit d'une décennie de travail soutenu et d'un engagement continu au service de la diversité linguistique et culturelle en Algérie".

Ce nouveau catalogue "se distingue notamment par trois ouvrages de référence issus de rencontres et de manifestations scientifiques à dimension nationale et internationale". Consacrés à des "thématiques majeures liées au droit, au patrimoine manuscrit et à la mémoire historique, ces ouvrages rassemblent les communications scientifiques, les réflexions et les recommandations formulées à l'occasion de ces rencontres", souligne le communiqué.

Le premier ouvrage reprend les actes d'une journée d'étude consacrée à la place de la langue amazighe dans le système juridique national. Organisée en coordination avec le ministère de la Justice, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, cette rencontre s'est tenue à l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa (Tipasa).

A travers les contributions de

juristes, de chercheurs et de spécialistes, cette publication met en lumière les enjeux liés à l'intégration de tamazight dans le dispositif juridique national.

Le deuxième ouvrage porte sur le patrimoine manuscrit amazigh transcrit en caractères arabes, considéré comme un témoignage de la profondeur historique et de la richesse des traditions savantes algériennes. Issu d'un colloque national organisé à Boussemghoun (El Abiodh Sidi Cheikh) à l'occasion de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, il réunit des contributions scientifiques et des recommandations visant à mieux connaître ce patrimoine écrit, à en établir l'inventaire, à assurer sa préservation et à le valoriser.

Le troisième ouvrage s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam, "une étape déterminante de la Révolution de libération nationale". Il est issu du colloque international intitulé "Culture de la résistance", organisé à Béjaïa en coordination avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Cette publication rassemble des études et des analyses de chercheurs et de spécialistes portant sur les différentes manifestations de la résistance, ses dimensions historiques et culturelles ainsi que sa place dans la mémoire collective.

Outre ces trois ouvrages, les éditions du HCA présenteront l'ensemble de leurs nouvelles publications pour l'année 2026, couvrant plusieurs domaines, notamment la littérature, les essais de réflexion, les études linguistiques, l'histoire, le patrimoine et les sciences humaines.

RC

PARLEMENT ARABE

LE SAOUDIEN SAAD BEN SLAIB AL-OTAIBI ÉLU PRÉSIDENT

Le député saoudien Saad bin Salib Al-Otaibi a été élu président du Parlement arabe pour un mandat de deux ans.

Selon une publication sur le compte officiel du Parlement arabe sur les réseaux sociaux, le député Saad Al-Otaibi a été élu, à l'issue de la séance procédurale

consacrée à l'élection du président de cette instance, de ses vice-présidents et des présidents des commissions permanentes.

Le Parlement arabe a indiqué que cette élection intervient à l'ouverture de la troisième session de la quatrième législature.

A la suite de son élection, M. Al-Otaibi a pris ses fonctions en résidant la séance procédurale consacrée à l'élection des vice-présidents du Parlement et des présidents des commissions permanentes.

RI